



Programme communal de Développement rural

Programmation 2024-2034

Parties 3 et 4

Diagnostic partagé – Enjeux – Objectifs

Octobre 2023



Etude réalisée par l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2018 et 2023, pour le compte de la Ville de Chièvres et avec l'aide de la Fondation rurale de Wallonie.

Crédits photos : IDETA, FRW, Office de Tourisme

Table des matières

Abréviations	4
Préambule	5
1. Grilles AFOM	7
2. Diagnostic partagé	15
2.1. Les Fondements de l'identité locale	15
2.2. La dimension sociale	17
2.3. la culture	18
2.4. L'économie	19
2.5. La vie locale	21
2.6. Les dynamiques de transition	22
2.7. L'environnement	22
3. Vision du territoire à dix ans	24
4. Stratégie du PCDR	27
4.1. Devenir moteur de transition	27
4.2. Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale	28
4.3. Recréer des cœurs de village dynamiques	30
4.4. Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert	35
Conclusion	37
5. Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable	38
En bref	40

ABRÉVIATIONS

WAPI

Wallonie picarde

AFOM	Atouts Faiblesses Opportunités Menaces
AOT	Autorité organisatrice de Transport
ALE	Agence locale pour l'Emploi
ASBL	Association sans But lucratif
CLDR	Commission locale de Développement rural
COLECO	Communauté locale d'Energie éco-responsable
CPAS	Centre public de l'Action sociale
FRW	Fondation rurale de Wallonie
GAS	Groupe d'Achat solidaire
HORECA	Hôtel-Restaurant-Café
IDETA	Intercommunale de Développement de Tournai, Ath et des communes avoisinantes
ISADF	Indicateur synthétique d'Accès aux Droits fondamentaux
ODR	Opération de Développement rural
PAPE	Plan d'Action préventive en matière d'Energie
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme communal de Développement rural
PCS	Plan de Cohésion sociale
RAVeL	Réseau autonome des Voies lentes
SDC	Schéma de Développement communal
SNCB	Société nationale des Chemins de fer belges
SPW	Service public de Wallonie
TEC	Transport en commun
TPE	Toutes petites Entreprises

PRÉAMBULE

OBJECTIFS D'UN PCDR ET PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Une Opération de Développement rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un diagnostic partagé et s'inscrivent dans la démarche du développement durable.

L'opération est décrite dans un document appelé Programme communal de Développement rural, qui est établi en cohérence avec les objectifs repris dans les autres outils stratégiques communaux.

L'Opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les plans économique, social, environnemental et culturel.**

Sur base du PCDR, le Gouvernement peut octroyer des **subventions** pour les projets qui concourent aux objectifs de développement rural tels que :

- La promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques dont les ateliers ruraux
- L'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population
- La rénovation, la création et la promotion de l'habitat
- L'aménagement et la création d'espaces publics
- L'aménagement et la création de lieux de rencontre, notamment les maisons de village, maisons rurales et maisons multiservices
- La protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, en ce compris le patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal
- La réalisation d'opérations foncières

- L'aménagement et la rénovation d'infrastructures et équipements visant le développement touristique, l'énergie ou la cohésion sociale

Les projets transcommunaux peuvent bénéficier d'une majoration de la subvention régionale.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ, ENJEUX ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

La présente section du PCDR s'appuie sur les grilles AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) réalisées à partir des éléments issus de la Partie 1 - Analyse des caractéristiques socio-économiques de la Commune (dressée par IDETA) et des éléments issus de la Partie 2 - Résultats de consultation et de la participation citoyenne (menée par la Fondation rurale de Wallonie).

Ces grilles ont été enrichies et validées par la CLDR au cours d'animations spécifiques de co-construction menées avec la FRW.

Le croisement de ces informations a permis de dresser le **diagnostic partagé** qui est présenté dans les pages qui suivent : y sont identifiés les besoins, les carences, les risques, les menaces et les opportunités sur lesquels appuyer le développement de Chièvres sur les dix prochaines années. À l'articulation entre les étapes d'évaluation (objective dans la partie 1 subjective dans la partie 2) et de prospective (la partie 4, la stratégie de développement), elle pose un regard nuancé sur le territoire et tente d'imaginer un futur possible pour le territoire et ses habitants. C'est un socle car c'est sur base de cette partie que la CLDR et l'auteur de projet ont construit les parties 4 et 5.

Cette globalisation a permis d'établir la **vision synthétique du développement souhaité à 10 ans**. Sur base des éléments saillants du diagnostic partagé, cette étape rassemble les enjeux pour le territoire chiévrais et pour sa population. Les enjeux cristallisent tout ce que la Commune et ses habitants ont à gagner ou perdre durant la prochaine décennie, voire au-delà. Il s'agit de répondre à la question : « Pourquoi / pour quoi est-il nécessaire d'agir dans les prochaines années ? »

Pour finaliser cette section, la **stratégie de développement** prend corps autour d'un défi et s'articule en objectifs opérationnels. Le défi globalise les enjeux et cristallise le *combat* qui sera mené dans les dix prochaines années au profit de l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants. Les objectifs sont les cibles que l'on souhaite atteindre afin de relever le défi. Sur quoi la Commune et les Citoyens pourront-ils travailler dans les prochaines années ? Comment pourront-ils s'y prendre et avec quelles ambitions ? La partie 4 répond à ces questions afin d'apporter au PCDR sa dimension opérationnelle et concrète, au service de la qualité de vie des habitants du territoire.

DATES CLEFS

Décembre 2016	Conseil communal : décision de réviser le PCDR
Février 2017	Ministre en charge du Développement rural : lancement de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Mars 2018	Collège communal : désignation d'IDETA en tant qu'auteur de PCDR
Juin 2020	Conseil communal : approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)
Juillet 2020	CLDR : installation
Octobre 2023	CLDR : approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention
Novembre 2023	Collège : approbation de l'avant-projet de PCDR
Mars 2024	Conseil communal : approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention

ACTEURS





Social (liens sociaux, intégration, implication citoyenne, infrastructures)

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Synthèse
Population	<ul style="list-style-type: none"> ■ Croissance liée à un solde naturel légèrement positif et solde migratoire très positif (arrivée de familles) ■ Mouvements de population dans un territoire proche (arrondissement, province) ■ Population plutôt jeune (âge moyen : 40,3 ans) ■ Indicateurs sociaux plutôt favorables 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démographie variable selon les villages ■ >50% de ménages de 2 personnes ou isolés ■ Part importante de population éloignée des noyaux villageois ■ 40% de ménages à faible revenus (<20.000€/déclaration) ■ Augmentation (en valeur absolue) du nombre de personnes en situation de précarité (jeunes, personnes âgées) ■ Précarité alimentaire et isolement social (PCS) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévission d'adoucissement de la croissance démographique (+7.200 habitants à l'horizon 2035) et augmentation forte du nombre de ménages (+10%) ■ Importantes évolutions sociodémographiques (SDT) ■ Ressources / savoir-faire des aînés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Diminution de la taille moyenne des ménages ■ Vieillesse de la population → besoins spécifiques ■ Gentryfication/embourgeoisement ■ Abandon des statistiques sociodémographiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vie associative liées à la culture (voir supra) et donc bien ancrée localement, bénéficiant d'une trame complète d'infrastructures (équipements et gestion à parfaire) ❖ Menaces conjoncturelles liées : <ul style="list-style-type: none"> ○ à l'augmentation du repli sur soi des familles, des habitants ○ à l'isolement et aux différentes formes de précarité (financière, numérique) ○ aux mutations sociodémographiques (vieillesse, typologie des ménages) ❖ Espaces publics à adapter aux usages collectifs, aux opportunités urbanistiques et aux changements climatiques
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> ■ Richesse et diversité de la vie associative (culturelle, festive, sportive) touchant toutes les générations ● Milieu associatif dense à Grosage et à Vaudignies 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de communication sur les activités proposées ■ Inventaire des associations périmé ● Manque de bénévoles, manque d'investissement des jeunes dans les comités 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Dépendance aux subventions ● Manque d'intérêt de la population pour les activités associatives ■ Risque de délaissement de l'offre locale vers les offres périphériques 	
Cohésion et intégration	<ul style="list-style-type: none"> ● ASBL CILES : école de devoirs, garderie, ludothèque ● Bibliothèque et EPN ■ Création d'une unité Patro enclenchée ■ Actions en faveur des groupes démunis (voir ci-dessous) ■ Chièvres : jardins partagés ■ Grosage : jardin médiéval (aménagé par les enfants du village, Semaine de l'Arbre) 	<ul style="list-style-type: none"> ● ASBL CILES : manque de visibilité vers les citoyens, de bénévoles et de moyens financiers, locaux vétustes, absence de soutien par le secteur public ● Pas d'éducateur de rue et d'activités pour les adolescents (parc de Chièvres), pas de mouvement de jeunesse ● Isolement des personnes âgées ■ Base aérienne : repli des occupants (sécurité) ■ Barrière physique créée par le Canal Ath-Blaton (e. a. à Ladeuze) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Volonté des jeunes de se rencontrer 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Précarité énergétique et numérique 	
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rôle spécifique des maisons de villages dans chaque village : <ul style="list-style-type: none"> ● Chièvres : Maison de la Cité + EPN ● Grosage : Maison du Domissart (+ projet d'aménagement du jardin : pelouse, pétanque, barbecue) ● Huissignies : Maison de village, La Marcotte, Musée de la Vie Rurale ● Ladeuze : ancien centre culturel ● TSM : appropriation citoyenne de l'église désacralisée ● TND : centre culturel (projet de rénovation) ● Vaudignies : hall polyvalent ■ Mixité fonctionnelle dans les villages ● Autres équipements publics <ul style="list-style-type: none"> ● Vaudignies : terrain de foot, terrain de balle pelote ● Chièvres : terrain de foot, agoraspace 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de salles adaptées (e. a. pour les activités culturelles et pour les collectifs locaux) et d'espaces de stockage (e. a. pour le milieu caritatif) <ul style="list-style-type: none"> ■ Manque de coordination/centralisation de la gestion des équipements communaux ● Grosage : problème de stationnement aux abords de la Maison du Domissart ● Saturation des infrastructures sportives <ul style="list-style-type: none"> ● Vaudignies : manque d'équipements dans le hall polyvalent (sanitaires, cuisine, bar) et problème d'extension, pas de maison de village, insécurité aux abords du terrain de foot ■ TND : terrains de tennis et complexe sportif dégradé, plus aux normes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Importance des lieux de convivialité dans la vie des villages 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de moyens financiers pour les infrastructures sportives ● Concurrence du futur hall sportif transcommunal avec les équipements actuels 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ● Bonne couverture médicale : médecins, centre médical pluridisciplinaire, service de garde à Ath, IMSTAM, Croix-Rouge 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méconnaissance des habitants des services disponibles ■ Manque de coordination entre les acteurs locaux de la santé 		<ul style="list-style-type: none"> ● Moyenne d'âge élevée des médecins ■ Impacts sur la santé de la qualité de l'air, de l'eau, du sol 	
Outils et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan de Cohésion Sociale ● Outils de communication publique : sites web (commune, OT, PCDR) renouvelé en 2020, Facebook, bulletin communal, revue mensuelle In folio, panneaux d'affichage, écran numérique de la Place de Chièvres ■ Plan d'Investissement 2019-2021 ■ Actions en faveur des démunis/isolés : Croix-rouge, ALE, Maison de l'Emploi (Ath), Commission des Aînés, PCS, PAPE, CPAS, épicerie sociale, repas à domicile ● Participation citoyenne : Commission des aînés, conseil Junior 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de communication sur les activités proposées (e. a. pour la petite enfance) ■ Manque de nouveaux outils de communication 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Précarité numérique 	

- Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)
- Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)

Espaces publics

<ul style="list-style-type: none"> ■ Importance des places des villages, e. a. Grand-Place de Chièvres, place Saint-Christophe à Grosage et place de Huissignies, place de TND, place de TSM, place de la rue du Trieu à Vaudignies ■ Importance des infrastructures (voir ci-dessus) et leurs abords dans la structuration spatiale des villages ■ Terrain de balle pelote ■ Terrain de pétanque ■ Place de Ladeuze : projet de rénovation en cours 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aires de jeux existantes (e. a. Ladeuze) fermées pour rénovation (mise aux normes) et absence dans les autres villages ■ Prédominance du rôle de voirie, inadéquation aux modes actifs et PMR <ul style="list-style-type: none"> ● Chièvres : éclectisme de la Grand-Place ● Grosage : problème de stationnement aux abords de la Maison du Domissart ● TND : problème de stationnement à la rue Tour de la Vierge ● TSM : place minérale, pas conviviale ● Problème de mobilité, notamment pour les personnes captives (jeunes) pour accéder aux loisirs ● Sentiment d'insécurité lié à la vitesse dans les traversées de village 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du besoin en espaces publics de qualité (densification de l'habitat + diminution de l'espace privé) (SDT) ■ Rôles des espaces publics : rencontres, activités physiques, reconnexion à la nature, changements climatiques, bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coûts d'entretien ● Augmentation du trafic lourd (e.a. à Grosage, Huissignies, TND, TSM) et de la taille du charroi agricole : voiries non adaptées 	
---	--	--	--	--

- *Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)*
- *Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)*



Culture (patrimoine, folklore, tourisme)

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Synthèse
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bâti ancien <ul style="list-style-type: none"> ■ Patrimoine (* = patrimoine classé) + IPIC → configuration médiévale du centre ancien de Chièvres ■ Chièvres (PICHE, GRU) : Tour de Gavre* (emblème), remparts* (projet d'extension du périmètre de protection), chapelles (Saint-Jean*, Notre-Dame), fontaine, château d'Egmond*, église Saint-Martin*, chapelle de la Ladrerie* ■ Huissignies : Musée de la vie rurale (bénévolat très actif), Maison Forte* ■ TND : basilique* et patrimoine culturel ■ TSM : église ■ Grosage : église Saint-Christophe ■ Vaudignies : petit patrimoine ■ Caractère patrimoniale de certains logements (e. a. la cure de TND) ou ensembles bâtis (cité parc, logis militaire, cité Payelle) ● Chapelles ■ Anciennes voiries pavées ■ Base aérienne, rond-point de la chasse (emblème, avion repeint en 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Chièvres : Besoin de restauration, manque de valorisation des remparts en terre (arrière de l'agora-space) ● TSM : très mauvais état de l'église ● Grosage : Petit musée du pain vendu 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intérêt du patrimoine bâti dans la consolidation de l'identité chiévroise et dans son attractivité touristique 		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lien intime entre patrimoine, folklore, culture, tourisme → confirmation de l'ancrage identitaire basé sur les ressources locales (médiéval, récréatif/loisirs, patrimoine bâti et culturel) avec des potentiels de développement bien identifiés ❖ Richesse et diversité de l'offre culturelle (au sens large) mais manque de moyens financiers et/ou humains pour sa valorisation et sa pérennisation ❖ Belle offre en infrastructures mais niveau d'équipement à parfaire ❖ Maintien d'outils de communication attractifs ❖ Leviers d'action : Office de Tourisme, Service Environnement, futur Centre culturel (avec équilibre à trouver dans l'écosystème en place) ❖ Besoin de positionnement par rapport à l'offre des villes et offres périphériques
Folklore	<ul style="list-style-type: none"> ■ Patrimoine et festivités locales fédératrices <ul style="list-style-type: none"> ■ Chièvres : fête médiévale, Ronde des Innocents, Charte de coopération avec Provins (F) → identité naissante autour du patrimoine médiéval ■ Ducasses, processions et pèlerinages ■ Balle pelote, crossage (à Vaudignies) 				
Culture	<ul style="list-style-type: none"> ● Diversité et richesse de l'offre culturelle : spectacles, fanfares, musique ■ Collaboration avec la Maison culturelle : animations, projets participatifs ● Bibliothèque, EPN ● Jumelages avec Elon (IRL) et Goluchow (POL) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de moyens humains, sous-exploitation du potentiel culturel ● Perte de vitesse du jumelage avec Goluchow (langue, distance) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Emergence du Centre Culturel « L'Envol » 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dépendance aux subventions ● Risque de concurrence avec les activités de l'Office de Tourisme 	
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ■ Richesse et diversité des points d'intérêt <ul style="list-style-type: none"> ■ Patrimoine bâti (cf. supra) et historique, ancrage médiéval, support de l'attractivité touristique ■ Musée de la Vie Rurale (cf. supra) → projet de rénovation ■ Musée international de la base aérienne ■ Plein air / récréatif : réseau points-nœuds, circuits balisés (patrimoine à Chièvres, Bal'Ladeuze, Ronde des Piedsentes), canal Ath-Blaton ■ Événementiel diversifié : Ronde des Innocents, fête médiévale, American Day ■ Quelques hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de circuits balisés, manque de cartes touristiques ● Halte nautique : qualité de l'accueil à améliorer ● Peu d'équipements de pique-nique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Projet stratégique « Pays de la Dendre » ● Potentiel de balades ● Développement du tourisme fluvial ● Land art 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation des besoins en mobilité et en connexion haut-débit (SDT) ■ Dépendance à la voiture (SDT) 	
Outils et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ● Infrastructures : particulièrement favorable par rapport à d'autres communes ● Service Environnement : contribution au développement culturel et touristique (Journées Wallonnes de l'Eau, géocaching) ● Office de Tourisme : développement et promotion (nouvelles brochures), travail d'inventaire du patrimoine ● Outils de communication publique : sites web (commune, OT, PCDR), Facebook, bulletin communal, panneaux d'affichage, écran numérique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de salles adaptées pour les activités culturelles, dans certains villages ● Office de Tourisme : manque de visibilité, manque de moyens matériels (outils de communication) et financiers ● Manque de coordination entre les différents outils de communication ● Bulletin communal (2 parutions par an) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maison du Tourisme de Wallonie picarde 	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque de concurrence avec les activités de « L'Envol » 	
Polarités			<ul style="list-style-type: none"> ■ Pôles périphériques attractifs : Ath, châteaux de Belœil et d'Attre ■ Pairi Daiza : hébergement, court séjour 	<ul style="list-style-type: none"> ● Attractivité des pôles périphériques proches pour les loisirs culturels et le tourisme 	

- Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)
- Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)



Economie (entreprises, agriculture, emplois, commerces)

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Synthèse
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ancrage agricole → taille des exploitations plus petite ; diminution moins forte du nombre d'exploitations ; légumes de plein air (maraîchage) ■ 27% des exploitations engagées dans au moins une MAE ● Huissignies : boucherie à la ferme ● Grosage : Ferme du Moulin du Bois (bio) ● TSM : Ferme Fourmanoy (bio, boulangerie) ■ Ressources locales : terres agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Diminution (>12% en 10 ans) des exploitations traditionnelles ■ Très peu d'emplois salariés dans le secteur ● Méconnaissance des aides locales disponibles ● Méconnaissance des réalités et des contraintes du métier par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Industries agro-alimentaires régionales 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque d'attractivité du métier ● Concurrence étrangère (p. ex. accords commerciaux internationaux) ● Politique Agricole Européenne 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réancrage progressif de l'économie locale à travers plusieurs initiatives agricoles, artisanales, commerciales et citoyennes ❖ Manque de visibilité de l'offre économique et d'appropriation par les habitants ❖ Importantes menaces liées essentiellement à la digitalisation de l'économie ❖ Conséquences de la crise sanitaire de 2020
Produits locaux et circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Richesse et diversité des acteurs (producteurs, commerces, collectifs citoyens, ETA, etc.) ● Qualité des produits locaux, contact direct entre le producteur et le consommateur ■ Marché dominical, redynamisé depuis son implantation sur la Grand-Place ■ Groupe d'Achat Solidaire se fournissant chez les producteurs locaux ● Grande surface de Chièvres propose des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Peu pourvoyeur d'emplois dans la commune ● Dispersion des points de vente, disparité des horaires ● Coûts ● Offre incomplète 	<ul style="list-style-type: none"> ● Digitalisation : facilité et rapidité pour le consommateur ■ Retour vers des modes d'organisation de l'économie autour de la relation directe (SDT) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Difficulté à trouver de la main-d'œuvre ● Incohérence des consommateurs : soutien au local vs. succès de la grande distribution ● Difficulté à valoriser les produits locaux dans le secteur public et les collectivités (marchés publics et manque de prestataires mobilisés) ● Risque de repli sur soi 	
Tissu économique	<ul style="list-style-type: none"> ■ 274 entreprises, essentiellement des TPE (80% <10 trav.) ■ 1.264 postes de travail disponibles sur le territoire, en légère croissance : secteur public, commerces, services marchands, construction ■ 606 indépendants : agriculture, commerce, professions libérales ■ Valorisation économique du site de l'ancienne sucrerie ■ Atelier rural ■ ETA « Moulin de la Hunelle » ■ Ressources locales : terres agricoles, patrimoine bâti, folklore, base militaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Très peu d'emplois dans le secteur secondaire (manufacture, industrie) ■ Indépendants peu présents dans le secteur de l'artisanat/industrie ■ Pas d'organisation structurée des entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Anticipation des conséquences des changements climatiques et de la transition énergétique (SDT) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pénurie foncière à vocation économique (SDT) ■ Pas de données exploitables en matière de mobilité des travailleurs ■ Mutations du secteur économique (digitalisation, mondialisation) (SDT) ■ Retard dans l'équipement numérique du territoire (SDT) 	
Commerces et services marchands	<ul style="list-style-type: none"> ● Chièvres : concentration de commerces autour de la Grand-Place, 3 banques, marché dominical, 1 grande surface en périphérie complémentaire aux petits commerces → centralité, accessibilité, effet de masse ● Huissignies : épicerie « Chez Marylou » ● Ladeuze : nouvelle épicerie, village bien fourni en commerces de proximité ● Vaudignies : quelques commerces ● Colis repas livrés (type HelloFresh) : diversification de l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de visibilité 2.0, peu de possibilité de paiement par carte ● Chièvres : disparition des établissements HORECA, turn-over des commerces, concentration des commerces → accessibilité depuis les villages ■ Pas d'organisation structurée des commerces ■ Disparition des commerces et services de proximité dans les villages ● Ladeuze, Grosage : 1 café, 1 restaurant ● TSM, Ladeuze, Grosage : plus de commerces de proximité ● Taxi social ne fonctionne pas le dimanche (marché de Chièvres) 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Concurrence de la vente en ligne ■ Digitalisation compliquée à mettre en place pour les indépendants et selon le secteur d'activité ● Prix des loyers élevé ● Disparition des distributeurs d'argent liquide → Coût des transactions pour les commerçants → Dépendance à la voiture pour les clients ● Colis repas livrés : pas de maîtrise de la qualité, de la fraîcheur et de l'origine des ingrédients 	
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agence Locale pour l'Emploi ■ Office de Tourisme ■ Maison de l'Emploi (Ath) 			<ul style="list-style-type: none"> ■ Distance des services d'accompagnement à l'emploi (Ath) 	
Polarités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Proximité de pôles d'emploi : centre-ville d'Ath, parcs d'activités, Mons 			<ul style="list-style-type: none"> ■ Risque de délaissement de l'offre économique locale 	

- Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)
- Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)



Logements, services, mobilité

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Synthèse
Logements	<ul style="list-style-type: none"> Attractivité résidentielle → croissance de population plutôt liée à des familles (natalité, effectifs scolaires) Disponibilités foncières dans les cœurs de village Création d'appartements dans certains projets immobiliers récents Offre de logements publics diversifiées (Chièvres, TND, TSM, Vaudignies), globalement proches des services/équipements Offre en maisons de repos (TC : 29,2%) 	<ul style="list-style-type: none"> Coût du foncier et de l'immobilier relativement élevé Parc de logements plutôt ancien → manque de confort, mauvaises performances énergétiques Stabilité du parc de logements sociaux alors que la population augmente Pas de Plan d'Ancre du Logement 	<ul style="list-style-type: none"> Requalification des sites à l'abandon Evolutions sociodémographiques (croissance, vieillissement, composition/taille des ménages) (SDT) Emergence de nouveaux modes d'habiter (SDT) 	<ul style="list-style-type: none"> Abandon des statistiques sociodémographiques Manque d'adaptabilité et mauvaise performances énergétiques du parc de logements (SDT) Faible mobilité résidentielle (maintien dans un logement pas/plus adapté aux besoins) (SDT) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépendance à la voiture liée <ul style="list-style-type: none"> ○ à l'étalement urbain ○ à la disparition des services et commerces de proximité ○ à la difficulté des transports collectifs de contrecarrer ces évolutions ❖ Besoins de vision stratégique en matière d'urbanisme, d'accès aux services et d'offre de mobilité
Services collectifs	<ul style="list-style-type: none"> Panel de services publics : <ul style="list-style-type: none"> Crèches et accueillantes (TC : 32,6%) Aide à domicile, services de maintien à domicile, repas à domicile, inclusion de la personne handicapée, soins de santé de proximité Ecoles (réseaux communal, officiel, libre, privé) et ATL → augmentation des effectifs dans le réseau communal et augmentation de la capacité de Huissignies et Vaudignies Bibliothèque et EPN Taxi social 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de l'accès et de l'offre en services : bureau et point poste à Chièvres, 1 boîte aux lettres/village, pas de retrait d'argent dans les villages) Horaires des crèches limités (travail à pauses), plus de crèche à Huissignies Manque d'accompagnement à la parentalité Ecoles <ul style="list-style-type: none"> Huissignies : exigüité des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole : lieu d'intégration des nouveaux habitants Renforcement des synergies entre les réseaux scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> Disparition des services de proximité + étalement urbain → dépendance à la voiture Distance des services d'accompagnement des précarisés/démunis (Maison de l'Emploi à Ath, SAJ à Tertre) Vieillesse de la population, diminution du pouvoir d'achat → besoins spécifiques 	
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> TEC : bonne connexion aux gares et pôles périphériques, lignes 100 et 81 ok pour Chièvres et Huissignies, ligne TEC express à partir de la Grand-Place Taxi social Mobilité active <ul style="list-style-type: none"> Réseau dense de pieds-sentiers/sentiers/venelles, réhabilitation avec le PCDN (p. ex. sentier 1 créé dans le centre de Chièvres) Réseau points-nœuds, sur le plan récréatif RAVEL : axe structurant, liaison sécurisée interne et externe Réseau routier : isolement des grands axes routiers (- nuisances, trafic) <ul style="list-style-type: none"> Aménagements de sécurisation récents 	<ul style="list-style-type: none"> TEC : problèmes de desserte interne → isolement des villages, manque d'abribus ou dégradation, horaires pas adaptés aux scolaires/navetteurs, pas de bus à TSM Part importante de population éloignée des noyaux villageois Mobilité des jeunes <ul style="list-style-type: none"> Manque de pistes cyclables → frein à l'utilisation du vélo au quotidien Disparition/privatisation de certains sentiers (e. a. à Grosage), manque d'entretien régulier Réseau points-nœuds : manque de visibilité, méconnaissance, lacune de certains itinéraires Continuité et sécurité piétonnes dans les noyaux villageois et à Chièvres Barrière physique créée par le canal Ath-Blaton, difficultés de liaisons E-O Réseau routier : tronçons accidentogènes, mauvais état de certaines voiries, problèmes ponctuels de stationnement (e. a. place de Huissignies, heures scolaires) et de traversée piétonne (place de Chièvres) 	<ul style="list-style-type: none"> Proximité de plusieurs gares Ligne ferroviaire Ath-Mons à développer (SDT) Modes actifs à privilégier pour les déplacements courts Projet de voie verte vers Ath, tronçon Ladeuze-Ormeignies Pavés : ralentisseur, durable Utilisation abusive des chemins de remembrements 	<ul style="list-style-type: none"> Disparition des services de proximité (Bpost, banques, commerces) → dépendance à la voiture Manque d'utilisation du vélo au quotidien Etalement urbain Isolement des grands axes routiers Fausse idée du caractère écologique de la voiture électrique Pas de données exploitables en matière de mobilité des travailleurs 	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Abords d'écoles : dispositif de sécurisation Réseau routier <ul style="list-style-type: none"> N525 : commune et zone de police conscientes du problème, contact avec SPW 	<ul style="list-style-type: none"> Abords d'écoles : stationnement anarchique dangereux pour les piétons (e. a. Huissignies, Vaudignies), vitesse Réseau routier <ul style="list-style-type: none"> N525 <ul style="list-style-type: none"> Place Saint-Jean à Chièvres, place de Grosage, rue de la Quemogne à Huissignies, rue Grande Drève et rue des Curoirs à Ladeuze, rues Verteneuil, de la Tannerie et Rosière à TND, rue de Leuze à TSM Fauchage tardif à certains carrefours Dangerosité de certains dispositifs de ralentissement (chicanes « bacs à fleurs ») 	<ul style="list-style-type: none"> SPW : Plan mobilité 2024 	<ul style="list-style-type: none"> Abords d'école : prédominance de la voiture Augmentation du trafic lourd (e. a. à Grosage, Huissignies, TND, TSM) et de la taille du charroi agricole : voiries non adaptées 	
Outils et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> PCDN SDT Mobilité : Conseiller en Mobilité, affiliation à CarPool, Plan d'investissement communal Service Jeunesse (Relai pour les Jeunes) + Conseil Junior Service Logement, taxe sur les logements inoccupés Agence Immobilière Sociale « des Rivières » 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'autres outils d'aménagement du territoire activés Pas de Plan d'Ancre du Logement, logements inoccupés → déclaration en résidence secondaire AIS : aucun logement loué par cette voie 	<ul style="list-style-type: none"> Semaine de la Mobilité 		

- Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)
- Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)



Empreinte environnementale et transition (climat, énergie, déchets)

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Synthèse
Consommations		• Consommation en eau		■ Etalement urbain	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Enormément de démarches d'amélioration engagées par la commune ❖ Besoin d'une vision stratégique et surtout mobilisatrice des habitants ❖ Difficultés liées aux différentes formes de précarité
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Parc à conteneurs et points d'apport volontaire • Agent constatateur • BeWapp : projet pilote de collecte de canettes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ • Production de déchets des ménages supérieure aux moyennes territoriales, coûts financier et écologique du traitement ■ • Incivisme : Beaucoup de déchets sauvages (accotements, dépôts) et de déversements sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de l'économie circulaire • Wallonie Plus Propre 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent constatateur : freins liés au RGPD 	
Energies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Raccordement au gaz des centres des villages sauf Vaudignies • Chièvres : bornes de rechargement pour véhicules électriques, panneaux photovoltaïques (Hôtel de Ville, école de Vaudignies, Maison de village de Huissignies) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ • Territoire peu adapté au grand éolien • Mauvaise performance énergétique des bâtiments, des logements, du traitement de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Biométhanisation ■ Transition énergétique (SDT) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Précarité énergétique ■ Coût de l'énergie • Fausse idée du caractère écologique de la voiture électrique • THT 	
Connexions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bonne desserte mobile (data 3G et 4G) et Internet ligne fixe 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration des antennes GSM (p. ex. Château d'eau de Chièvres) → concentration des nuisances 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Précarité numérique ■ Retard dans l'équipement numérique du territoire (SDT) 	
Outils et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de végétaliser • Service Environnement ■ Démarches engagées par la commune : BeWapp, réduction des déchets dans les cantines, réduction des consommations de l'AC (produits locaux, produits d'entretien écologiques), primes au compostage, aux couches lavables, à l'isolation, à l'installation de panneaux photovoltaïques, à l'acquisition de vélo électrique, adhésion au projet COLECO, cadastre énergétique des bâtiments communaux ■ Adhésion à la Convention des Maires pour l'Energie et le Climat ■ Subventions UREBA : écoles de Huissignies, Ladeuze et Vaudignies 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecologie pas assez intégrée à la base des projets 			

- Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)
- Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)



Ecologie (milieux naturels, paysages, usages du territoire)

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Synthèse
Milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> Qualité écologique et paysagère des fonds de vallée humide (e. a. Hunelle et Petite Hunelle : support de haies et alignements d'arbres → couloirs écologiques) <ul style="list-style-type: none"> Réserve naturelle du Courtil gras (TND), propriété communale, gérée par le DNF PCDN : faune et flore intéressantes, habitats de grand intérêt (zones humides, reliquats de bocage, vestiges de forêts anciennes) Chièvres : biodiversité aux abords de la Tour de Gavre Promenades nature organisées par l'Office de Tourisme Aptitude agricole des plateaux → dominance de l'agriculture Réseau hydrographique en arborescence, bien présent sur tout le territoire, étude hydrologique du bassin versant de la Hunelle Deux stations de pompage (+ périmètre de protection) et nombreux captages pour distribution publique Etang communal de Hoves : projet de rénovation environnemental, rôle social Reconquête naturelle des lignes de chemin de fer désaffectées 	<ul style="list-style-type: none"> Trame écologique protégée très réduite Faible reconnaissance publique des qualités naturelles du territoire Faible présence de zones boisées (2%) : quelques bosquets de peupliers dans les bas-fonds et marécages, tous privés, sans statut de protection Ligne à Grande Vitesse : modification du relief, barrière physique Pas de promenade nature (guide nature) Manque de valorisation du milieu naturel Manque d'engagement des agriculteurs dans des actions environnementales Dominance de l'agriculture → faible valeur écologique Réseau hydrographique fortement remanié par l'Homme, avec des ouvrages présentant des problèmes (manque de gestion, sous-dimensionnement), création de barrières physiques Forte exposition de la nappe aquifère aux risques de pollution Invasives, surtout le long des cours d'eau et zones de décombres 	<ul style="list-style-type: none"> Axe de liaison N-S entre les Plaines de l'Escaut et la vallée de la Dendre vers le Pays des Collines <ul style="list-style-type: none"> Enjeu écologique à l'échelle régionale Patrimoine naturel = ressource, patrimoine commun (SDT) Plantation de haies par les agriculteurs Opération « Arbrenkit » Canal Ath-Blaton = ressource, liaison écologique 	<ul style="list-style-type: none"> Changements climatiques Ecologie pas assez intégrée à la base des projets SDT : pression anthropique, fragmentation des territoires/écosystèmes, étalement urbain Lourdeur de l'entretien des haies Impact de l'agriculture sur les écosystèmes et la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Milieux naturels et paysages = écrin des ressources culturelles (voir supra) Paysages variés, rythmés mais contraste fort entre les vallées humides très riches (mais peu reconnues et enrichies) sur le plan écologique et les plateaux agricoles beaucoup plus pauvres. Acteurs et opérateurs présents et bien identifiés à mobiliser Besoin d'amorcer une dynamique concertée et inclusive de gestion proactive de la trame écologique, paysagère (amorcée par le PCDN) et urbaine (amorcée par le SDC)
Paysages	<ul style="list-style-type: none"> Beauté des paysages en général Périmètres d'intérêt paysager ADESA/PDS Cadre rural Arbres et Haies Remarquables (bcp sur le domaine public) 	<ul style="list-style-type: none"> Disparition des paysages ruraux Extensions linéaires du bâti → déstabilisation des structures villageoises anciennes, création de continuums bâtis (Huissignies-Ladeuze TND, Chièvres-TSM) 	<ul style="list-style-type: none"> Plantation de haies 	<ul style="list-style-type: none"> Changements climatiques PDS : étalement urbain Pression anthropique (SDT) 	
Usages du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Aptitude agricole des plateaux → dominance de l'agriculture Importance de l'élevage dans les zones inaptées aux grandes cultures Encadrement de certaines pratiques agricoles (pulvérisations) Prédominance des rénovations de bâti sur les nouvelles constructions, disponibilités foncières dans les cœurs de village Structures villageoises anciennes encore lisibles, mixité fonctionnelle, ordre ouvert / semi-ouvert, augmentation de la densité de population dans les cœurs de village Chièvres : jardins partagés à l'arrière du cimetière, verger de la Payelle Grosage : végétalisation des abords de l'église (jardins) Huissignies : projet de verger communal self-service Vaudignies : hameau d'Horimetz 	<ul style="list-style-type: none"> Dominance de l'agriculture → faible valeur écologique Diminution des exploitations 'traditionnelles' familiales Forte sensibilité des sols à l'érosion, problèmes de ruissellement et de coulées de boues (e. a. TSM), zones inondables ZACC de TSM : isolée des voiries existantes et des services publics, risque de déséquilibre du village Remplissage de certaines zones bâties peu denses/éparses (PDS) → linéarité Chièvres : jardins partagés en perte de vitesse, localisation inadaptée Grosage : Dégradations des abords de l'église, inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Terres agricoles = ressources Agriculture familiale persistante avec potentiel d'appropriation de pratiques plus respectueuses Contrat de Rivière Dendre 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution conjoncturelle de l'agriculture (SAU/expl., méthodes culturales) Dépendance de l'agriculture aux politiques européennes Urbanisation/artificialisation du territoire, étalement urbain (→PDS) Pressions liées aux infrastructures régionales : canal, LGV, base aérienne Ligne Très Haute Tension (THT) 	
Outils et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> PCDN : travail d'inventaire fin + plan d'actions, actions nature, investissement citoyen, dynamique positive BeWapp : projet pilote de collecte de canettes Service Environnement, Conseiller en Environnement <ul style="list-style-type: none"> Fauchage tardif, plan MAYA, gestion différenciée, cimetière nature, règlement communal, semaine de l'arbre Permis de végétaliser Schéma de Développement Communal en cours d'élaboration 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau d'égouttage incomplet : 2 stations à construire, réseau d'égouttage et de collecte à réaliser à Grosage et Vaudignies Plusieurs zones en épuration autonome Pas d'autres outils d'aménagement du territoire activés 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de Rivière Dendre Opération « Wallonie Plus Propre » CRASEN : plantations, aménagements de terrains et sentiers, sensibilisation, animations Un arbre pour la Wallonie picarde Convention des Nations Unies pour la Biodiversité, SDT, Atlas des paysages Processus participatifs (SDT) Requalification des sites à l'abandon 		
Comportements humains	<ul style="list-style-type: none"> Agent constatateur Diminution significative de la consommation en eau Sensibilisation à la propreté publique dans les écoles et dans le Conseil Junior (suivi par le Service Jeunesse) Egouttage et collecte des eaux usées opérationnels pour Chièvres, TSM, TND, Huissignies et Ladeuze 	<ul style="list-style-type: none"> Incivisme : Beaucoup de déchets sauvages (accotements, dépôts) et de déversements sauvages. Situation de la rue Verteneuil (TND) Réseau d'assainissement incomplet 	<ul style="list-style-type: none"> Prise de conscience de l'importance de l'environnement par une partie de la population (e. a. dans le cadre de la crise sanitaire 2020) Nombreuses avancées technologiques en matière d'écologie 	<ul style="list-style-type: none"> Agent constatateur : freins liés au RGPD 	

- Issu du diagnostic de l'Auteur de projet (Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire)
- Issu du diagnostic citoyen (Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne)

2. Diagnostic partagé

À l'issue des réunions de Groupes de Travail, menées au printemps 2019, six thématiques générales ont été identifiées et travaillées par la CLDR : la dimension sociale, la culture, l'économie, l'accès aux besoins fondamentaux (rassemblé sous l'intitulé « Habiter »), le maillage écologique et la transition. Sur base des éléments saillants des débats de la CLDR, un septième thème a été intégré à la réflexion : l'identité locale.

Les propos ci-dessous sont complémentaires aux grilles AFOM qui ont été enrichies au fur et à mesure des réunions de la CLDR. Ils peuvent être lus en parallèle à ces grilles pour plus de précisions.

À cette étape fondamentale du processus de réflexion stratégique sur le développement de Chièvres, nous mettons en évidence **les besoins et les carences, les risques et les opportunités** sur lesquels ce nouveau PCDR s'est appuyé pour proposer un cadre de vie de qualité pour l'ensemble des habitants de Chièvres.

2.1. LES FONDEMENTS DE L'IDENTITÉ LOCALE

Dans le premier PCDR, l'identité locale avait été principalement articulée autour de la dimension médiévale de la Cité : au début des années 2000, la mise sur pied des Médiannoche avait lancé une effervescence populaire autour de cette thématique, basée sur le patrimoine bâti du centre de Chièvres. Fort logiquement, plusieurs projets du PCDR visaient à soutenir le caractère médiéval du bourg de Chièvres et se sont concrétisés depuis lors, avec notamment la Charte de partenariat signée avec Provins, la restauration de certaines parties des remparts et la pérennisation des Fêtes médiévales. Aujourd'hui, le pilier médiéval de Chièvres est bien ancré dans le paysage culturel et patrimonial de la commune et les besoins se

précisent pour permettre d'amplifier et de pérenniser l'évènementiel : l'amélioration de l'ancrage local et de l'implication de la population et de l'associatif d'une part, la valorisation du patrimoine bâti et immatériel et l'identification d'un site adéquat pour l'accueil du rassemblement.

Nonobstant, dans le cadre de ce nouveau PCDR, l'analyse des caractéristiques du territoire, la consultation citoyenne puis les réflexions menées par la CLDR ont mis en évidence que l'identité chiévroise ne pouvait se limiter à cette unique caractéristique médiévale. Les débats ont permis de faire réémerger d'autres dimensions qui composent aujourd'hui les fondements de l'identité chiévroise :

- **Chièvres, Cité des aviateurs** : héritage de la base aérienne et des meetings aériens organisés dans les années 80 et 90, c'est une image qui perdure encore dans la mémoire collective bien au-delà des limites communales. C'est donc souvent avec cet attribut que les habitants chiévrois présentent leur commune. En septembre 2021 et en juin 2022, l'U.S. Army a d'ailleurs organisé le Chièvres Air Fest, évènement qui fut couronné d'un très large succès de foule. L'Office de Tourisme valorise également cet historique par l'organisation d'un American Day (qui n'a pas pu être organisé depuis 2019). En outre, le musée de la Base Aérienne est toujours l'épicentre de l'Histoire aérienne de Chièvres, malgré les difficultés rencontrées par la poignée de bénévoles pour valoriser les collections.
- **Le crossage et la balle pelote** sont des jeux anciens issus de l'époque médiévale eux aussi. Sports populaires par excellence, ils ont également tous les deux un fort ancrage identitaire dans plusieurs communes de Wallonie picarde et dans l'ouest de la Belgique. Si la balle pelote revêt une dimension compétitive (Vaudignies Renaissance évolue en Nationale 3A, Vaudignies T.E. et Ladeuze évoluent en Régionale), le crossage relève avant tout du folklore : de l'ordre de

1.700 crosseurs parcourent chaque année les rues de Chièvres, de Vaudignies et plus récemment de Grosage. Dans les deux cas, ce sont des moments de rencontre et de convivialité pour les participants et pour les spectateurs, avec la plus-value offerte par l'historique et la spécificité locale. Pour ces raisons, ces deux pratiques offrent à la commune une opportunité de convivialité et d'attractivité.

- **Le canal Ath-Blaton** – avec le RAVeL, le charme de ses ouvertures paysagères et la halte nautique de Ladeuze – constitue le fil conducteur entre les villages, le lien entre chacun d'entre eux, que ce soit par sa dimension mobilité comme ses dimensions écologique et patrimoniale. Ces trois dimensions réunies, le canal devient aussi un lieu de promenade, de récréation pour les locaux ; il s'agit également d'un élément majeur de l'attractivité récréative du territoire pour les visiteurs extérieurs et de liaison douce entre les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et du Pays des Collines. A ce titre, l'aura du parc animalier Pairi Daiza tout proche représente une opportunité réelle de développement de l'attractivité récréative de Chièvres.
- Le dernier caractère identitaire de Chièvres est aussi le plus grand dénominateur commun de ce qui précède : **la ruralité**. Une évidence pour une commune rurale mais qui a été soulignée largement dans le volet participatif de la mission. Dans une commune à la fois très agricole mais également soumise à une certaine attractivité résidentielle, il n'est pas vain de souligner l'intérêt d'y préserver la dimension rurale, avec les caractéristiques qui en découlent : dans le cas de Chièvres, ce sont essentiellement les paysages, la convivialité, l'environnement, l'agriculture, la trame naturelle. Du point de vue de l'auteur de projet comme de la population, ces dimensions de la ruralité chiévroise sont soumises à différentes pressions, parfois

contradictoires : alors que c'est l'agriculture qui a façonné les paysages ouverts que les uns apprécient, d'autres fustigent la pression que le secteur exerce sur la qualité de l'environnement. De même, le réseau hydrographique est unanimement considéré comme une ressource locale et le support de la trame écologique alors qu'il a subi d'importants remaniements anthropiques. Le musée de la Vie Rurale de Huissignies, porté à bout de bras par une équipe de bénévoles, est le porte-drapeau de la ruralité passée et présente. Les bâtiments bénéficient actuellement de travaux dont la nécessité avait été soulignée dans le premier PCDR et qui permettront d'améliorer la qualité de l'accueil et la préservation des collections.



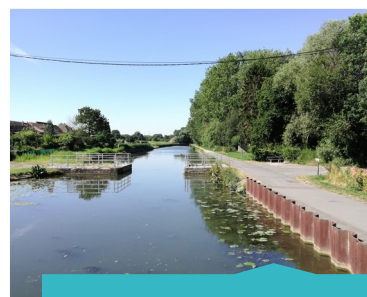
Fêtes médiévales



Crossage



Base aérienne



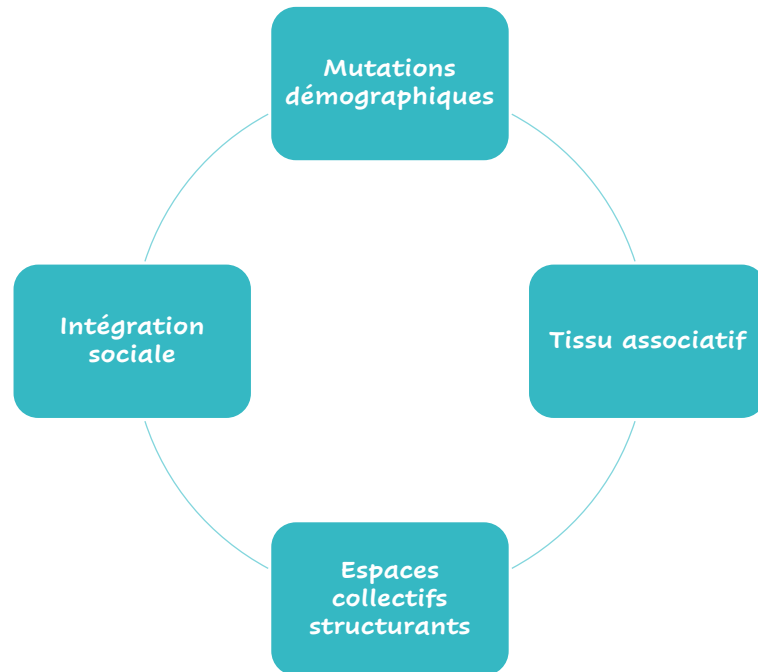
Canal Ath-Blaton



Paysage rural

Médiéval, aviation, trames verte et bleue, traditions folkloriques et ruralité représentent les murs porteurs du développement de Chièvres. Ils sont abordés comme tels dans ce PCDR. Ils posent le cadre : ils sont nécessaires mais ne sont pas suffisants à l'amélioration globale de la qualité de vie de toute la population chiévroise. Les sections suivantes complètent donc le diagnostic territorial concernant les dimensions sociales, culturelles, économiques, résidentielles et environnementales.

2.2. LA DIMENSION SOCIALE



En matière de dynamique sociale, comme ailleurs, Chièvres est le terrain d'évolutions conjoncturelles qui lui sont par définition externes. L'analyse des caractéristiques démographiques a mis en évidence des **mutations**

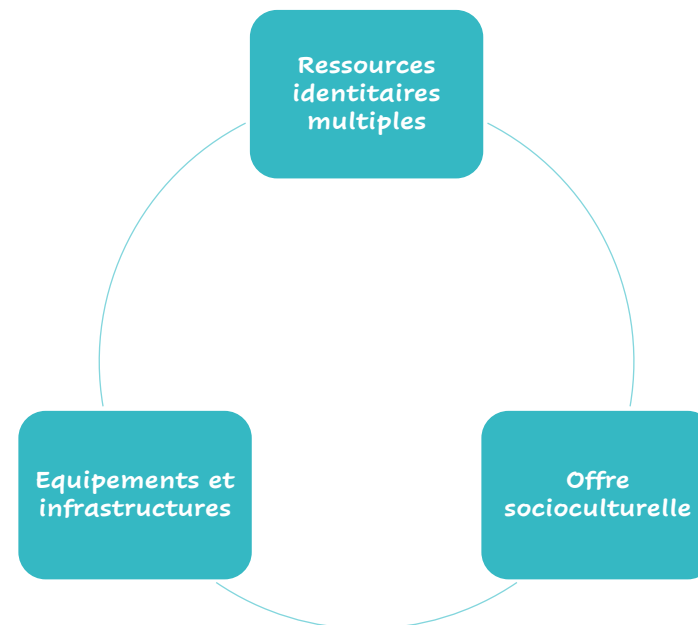
sociodémographiques (le vieillissement de la population, l'évolution des ménages) et la montée progressive de différentes formes de précarité (financière mais aussi numérique, énergétique que le contexte de crises de ce début de décennie 2020 risque d'amplifier encore) impliquant un risque accru d'isolement social. Sans pouvoir le démontrer statistiquement à l'échelle locale, il est également admis une tendance au repli sur soi des personnes ou des ménages, provoquée par un cocktail de différents facteurs. Pourtant, si ces tendances sont bel et bien observées à Chièvres, elles sont encore relativement limitées grâce à la structure plutôt jeune de sa population et grâce à l'attractivité résidentielle du territoire pour les familles, souvent originaires de la région. Tandis que certains organismes d'aide à l'intégration sociale rencontrent des difficultés (l'école des devoirs a dû cesser ses activités, l'offre d'animations et de services est souvent méconnue d'une partie de la population), de nouvelles initiatives sont porteuses de sens collectif : un patro a été lancé en 2021, le service Jeunesse propose des activités pour les jeunes, des jardins collectifs commencent à voir le jour, entre autres.

Sans être alarmiste, il y a lieu d'être vigilant et d'anticiper une éventuelle accentuation des tendances sociodémographique au risque que soit menacée la cohésion sociale encore bien présente sur le territoire. En effet, en centrant à présent le propos sur les spécificités chiévroises, il est important de souligner la diversité et la bonne vitalité du **tissu associatif**, souvent animateur des fondamentaux identitaires précédemment exposés. Avec l'afflux de nouveaux habitants, l'offre associative et événementielle manque de visibilité mais souffre aussi du manque d'intérêt croissant de la population (plutôt nouvelle, donc moins ancrée) pour l'engagement associatif. La consultation de la population a également souligné le rôle structurant des infrastructures collectives dans les cœurs de village mais a mis en évidence leur saturation et dans une certaine mesure leur inadéquation aux besoins des associations : la maison du Domissart à Grosage, la Maison de Cité à Chièvres, l'église désacralisée de Tongre-Saint-Martin, le centre culturel de Ladeuze, la Marcotte à Huissignies. Ce constat est aussi avéré pour la dynamique sportive : les abords du club de foot de Vaudignies et le manque d'équipements du hall sportif.

Le tissu associatif n'est pas le seul vecteur de cohésion sociale. Les **espaces publics structurants** et secondaires jouent également un rôle primordial dans la qualité de vie dans les villages, grâce à la vocation de lieu de rencontre qu'ils ont, ou plutôt qu'ils doivent retrouver. Les visites de terrain et le constat citoyen l'ont souligné : la plupart des places de village jouent actuellement un rôle majoritairement de roulage et répondent de manière assez limitée voire pas du tout à la vocation collective, aux opportunités urbanistiques nouvelles et aux enjeux climatiques qui se présentent. Des initiatives d'aménagement de petits équipements publics (ballodrome, terrain de pétanque, agoraspace) rencontrent un franc succès auprès de leur public-cible mais certains besoins ne sont pas encore rencontrés, notamment pour les plus jeunes ou dans certains villages.

Enfin, la consultation citoyenne et notamment les discussions avec la Commission Locale ont mis en évidence les limites de l'**aide sociale** proposée sur le territoire alors que celle-ci est, sur le papier, bien présente à travers des leviers et des acteurs locaux : Plan de Cohésion Sociale, outils de communication publics, Plan d'Investissement, actions en faveur des démunis/isolés (Croix-Rouge, ALE, Maison de l'Emploi, Commission des Aînés, PAPE, CPAS, épicerie sociale, repas à domicile). Il semble donc que la problématique relève principalement de la visibilité et de l'accessibilité de l'offre. Les publics principalement concernés sont les enfants, les jeunes et les personnes âgées isolées ; ce sont des publics qui ont justement une place dans la démocratie participative chiévroise à travers la Commission consultative des Aînés et le Conseil communal des Enfants, alias le Conseil Junior.

2.3. LA CULTURE



Comme l'évoque précédemment le point consacré aux fondamentaux de Chièvres, l'identité culturelle chiévroise repose sur l'équilibre et la complémentarité entre patrimoine (le médiéval, l'aviation), le folklore (le crossage, le jeu de balle), le récréatif et le tourisme (le canal Ath-Blaton). L'ancrage identitaire de Chièvres est donc fondé sur des **ressources internes et spécifiques mais également multiples** et chacune avec des potentiels de développement différents, à l'attention de publics différents : les remparts et le patrimoine bâti au sens large, la halte nautique, les trames vertes et bleues, etc.

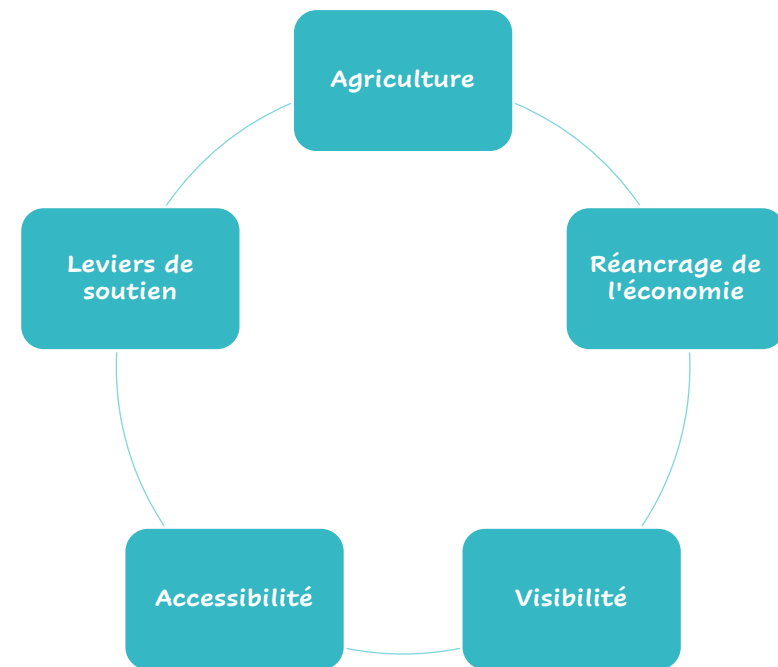
À côté de ces éléments culturels propres, l'**offre socioculturelle** de Chièvres est riche et diversifiée, constat déjà posé dans le premier

Programme communal de Développement rural. Les associations sont encore bien présentes dans chaque village et sont au cœur de leur dynamique (évènementiel, festivités, spectacles, ateliers, théâtre, musique). Elles souffrent néanmoins du manque d'investissement humain et de moyens financiers, problématiques structurelles malheureusement rencontrées en de nombreuses communes. Néanmoins, la création du Centre culturel L'Envol, en partenariat avec la Commune de Brugelette, ouvre de nouvelles perspectives pour le secteur socioculturel, en termes de collaborations et d'élargissement du champ des possibles. Ce nouvel acteur local doit cependant encore prendre ses marques dans le paysage chiévrais afin d'y jouer pleinement son rôle et positionner Chièvres par rapport aux offres culturelles périphériques, notamment Ath et Belœil. D'autres leviers – l'Office de Tourisme et le service Jeunesse – sont aussi très présents dans la dynamique socioculturelle et dans la cohésion sociale du territoire.

Face à cette dynamique, la question des **équipements** et des **infrastructures** d'accueil a largement été abordée en réunions citoyennes, soulignant leur rôle dans la dynamique locale. La saturation de certaines d'entre elles, l'inadéquation des aménagements pour d'autres sont apparues dans les échanges. Des besoins ont été exprimés pour Tongre-Saint-Martin (l'église a récemment été désacralisée), pour Ladeuze et Huissignies (modernisation et isolation du centre culturel et de la salle 'La Marcotte'), pour Grosage (aménagement et amélioration de la capacité de la Maison du Domissart), pour Vaudignies (amélioration de l'accueil du hall sportif et création d'une Maison de Village).

2.4. L'ÉCONOMIE

Le **paysage économique** de Chièvres relève de plusieurs composantes complémentaires : l'agriculture et la transformation locale, l'entrepreneuriat et l'artisanat, le commerce ainsi que les services. Cet ensemble est pourvoyeur d'emplois locaux (plus de 1.200 postes salariés dans 275 entreprises, 600 indépendants), il est aussi et surtout une composante de la qualité de vie dans la commune par les ressources qu'il procure aux habitants.



Dès l'analyse des données statistiques, l'**ancrage agricole** du territoire est apparu : les exploitations sont de type familial et se maintiennent relativement bien par rapport aux territoires de référence. Des difficultés de cohabitation ou de compréhension sont parfois rencontrées avec les

habitants mais ce qui menace le plus le secteur, ce sont les contraintes macroéconomiques (concurrence étrangère, manque d'attractivité du métier) et, selon la perception de certains, les politiques agricoles. Ces dernières années, un mouvement favorable de redynamisation s'est amorcé d'une part avec l'apparition de la vente et de la transformation en circuit court initiée par les producteurs (légumes, boucherie, certification bio), d'autre part l'engagement citoyen avec la création d'un Groupe d'Achat Solidaire.

Ce **réancrage progressif** de l'économie s'observe également dans les autres secteurs avec l'augmentation légère du nombre de postes de travail proposés sur le territoire, essentiellement dans des TPE. C'était déjà l'intention soutenue par la création d'un Atelier rural dans le cadre du premier Programme communal de Développement rural. Le tableau plutôt flatteur ne doit pas occulter un constat général : la diminution des commerces, de l'HORECA et des services bancaires dans les cœurs de village. Cela tend à renforcer la dépendance à la voiture et l'isolement social de certaines catégories de la population (personnes seules, âgées, précarisées, notamment). Des initiatives récentes sont observées, par exemple un nouveau commerce à Ladeuze ou la livraison de colis repas.

Les personnes qui se sont exprimées durant l'élaboration de ce PCDR ont mis en avant deux difficultés sectorielles :

La population chièvroise **manque de visibilité de l'offre économique locale**, visibilité essentiellement numérique, sphère hautement concurrentielle et complexe à appréhender pour les indépendants et les petites structures. Le virage important vers la digitalisation que le secteur économique a pris avec la crise sanitaire de 2020-2021 constitue une menace pour le tissu économique de proximité, accentuée en 2022 par l'inflation galopante. Cela implique notamment une moindre appropriation du tissu économique par les habitants et d'autant plus pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec ces médias.

La trame économique **manque de structuration et de mutualisation**. Plus organisées et soudées, les entreprises locales pourraient mettre sur pied des actions conjointes et créer des synergies entre elles, au bénéfice de

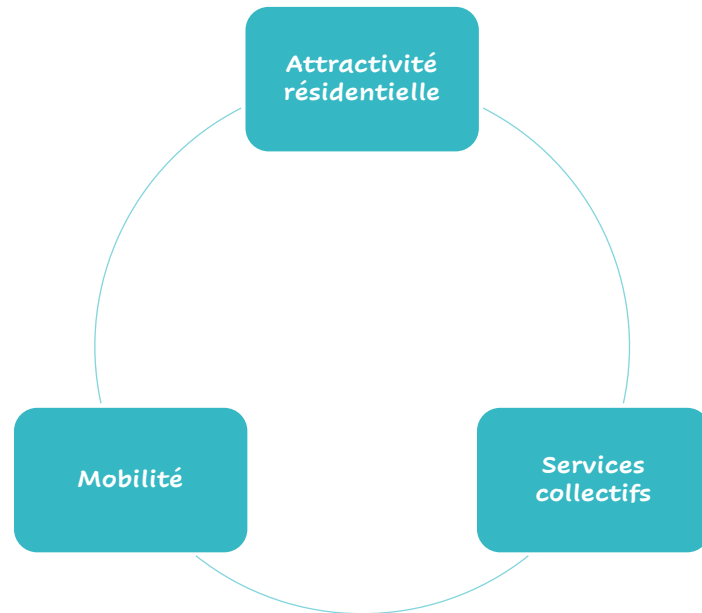
leur visibilité et de leur rentabilité d'une part, de l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'autre part.

Il est utile également de faire un zoom géographique sur Chièvres : la cité bénéficie d'une **concentration commerciale et servicielle** plus forte autour de la Grand-place et le long des radiales principales (N525). Ces activités sont pour certaines fragiles mais partiellement soutenues par cet effet de concentration qui simplifie les déplacements de la clientèle. De plus, cette offre contrebalance la désertification des cœurs de village en préservant un point d'accès de proximité pour les besoins de base de la population, couplés aux services publics (administration communale, action sociale, services postaux, entre autres). Cette situation serait réellement idéale si l'accessibilité à la cité était optimale pour tous. Or, tant l'analyse des caractéristiques de Chièvres que le vécu des citoyens ont mis en évidence les **faiblesses du territoire en matière de mobilité**, tant pour les transports en commun (essentiellement l'absence de connexion entre la rive droite et la rive gauche) que pour les déplacements cyclables (itinéraires dédiés, sécurité routière).

Enfin, pour être complet sur le volet économique, soulignons la présence de **leviers de soutien** actifs sur le territoire ou à disposition des (candidats) entrepreneurs : Agence Locale pour l'Emploi, Maison de l'Emploi (basée à Ath), Entreprendre WAPI. L'Office de Tourisme est également un appui important par son rôle de promotion du secteur HORECA, des commerces, de l'évènementiel et des hébergements touristiques.

2.5. LA VIE LOCALE

Cette section recouvre les composantes de base de la vie quotidienne des habitants, en d'autres termes les thématiques de l'attractivité résidentielle, des services collectifs et de la mobilité.



Sur le territoire de Chièvres, l'**attractivité résidentielle** provient de sa bonne localisation géographique, à proximité des pôles d'emploi (Ath, Mons, Bruxelles) et de services dynamiques ainsi qu'un cadre agréable, renforcé par des disponibilités foncières encore bonnes et un parc de logements diversifié. Les données statistiques ont montré que le bâti chiévrois est plutôt ancien et que les coûts d'acquisition, revers de la médaille, tendent à augmenter sensiblement plus fort que dans les territoires de référence. L'arrivée de nouveaux habitants influence la **structure démographique**. La typologie des ménages évolue : le nombre de ménages chiévrois explose

et plus de la moitié d'entre eux comptent deux habitants ou moins. Cependant la part de ménages avec enfant(s) reste élevée. La population chiévroise est vieillissante tout en conservant une part importante de jeunes grâce à l'attractivité résidentielle du territoire.

A l'opposé, l'**offre de services** s'étirole progressivement dans les villages pour se trouver cantonnée sur la Grand-place de Chièvres. La population a souligné la problématique concernant les services postaux et bancaires. D'autres services ne répondent plus exactement aux besoins de la population, notamment des nouveaux habitants : les places d'accueil de la petite enfance sont insuffisantes, malgré un taux de couverture relativement bon (33%), et certaines écoles sont à l'étroit. La problématique d'accès aux services collectifs est renforcée par l'augmentation de la population vivant éloignée des noyaux villageois et soulève le besoin d'une planification territoriale et d'une mobilité à la fois efficiente et accessible au plus grand nombre. Ce sont deux défis auxquels s'attèle le Schéma de Développement Communal (SDC), en cours d'élaboration à l'heure de rédiger ces lignes.

En matière de **mobilité**, l'analyse des caractéristiques du territoire et la population vont dans le même sens : la configuration radiale du réseau de voiries conjuguée à la barrière physique du canal Ath-Blaton et à la polarisation des lignes de bus vers les gares SNCB ne permettent pas une mobilité interne confortable par un autre mode que la voiture, en particulier sur l'axe est-ouest. Les principaux commerces et services publics se trouvent dans le centre-ville alors que les villages à l'ouest du territoire en sont isolés : Tongre-Notre-Dame, Huissignies, Ladeuze et Grosage, soit 50% de la population. Les voiries principales sont quant à elles très roulantes, car souvent larges et rectilignes, et s'avèrent donc peu sécurisantes pour les modes de déplacement actifs. Les cœurs de village sont encore bien dotés en piedsentes mais ceux-ci nécessitent une meilleure valorisation et un peu d'entretien.

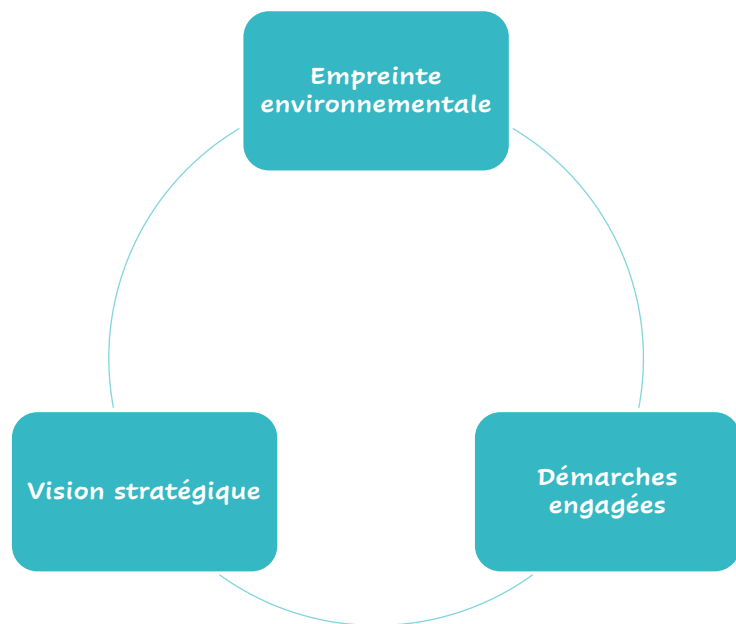
Le **Schéma de Développement Communal** apportera aux Autorités communales une vision approfondie et des outils opérationnels en matière d'aménagement du territoire et en matière de mobilité. Des contacts étroits

sont tenus entre les auteurs de projets afin de garantir la cohérence des outils tels que le PCDR et le SDC.

2.6. LES DYNAMIQUES DE TRANSITION

Sur base des données fournies par l'analyse des caractéristiques du territoire, l'empreinte environnementale de la population chiévroise a également été passée au crible par les groupes de travail et par la CLDR.

Si la prise en compte de l'impact environnemental n'est pas encore un réflexe dans la mise en œuvre de projets, il est reconnu que de **nombreuses démarches** ont été activées ces dernières années afin de contrôler leurs effets négatifs mais aussi pour stimuler des initiatives positives : réduction des consommations de l'Administration et des déchets dans les cantines, cadastre énergétique des bâtiments communaux et



rénovation de bâtiments, adhésion à la Convention des Maires et au projet COLECO, ramassage des déchets sauvages, primes d'encouragement (compostage, couches lavables, économies d'énergie, mobilité durable), permis de végétaliser, etc. Ces démarches restent à la marge dans la mesure où les données disponibles montrent les fortes consommations moyennes de la population (en eau, en production de déchets ménagers, en énergie dans les bâtiments).

Néanmoins, il manque probablement une **vision stratégique**, plus globale, qui permettra à la fois de structurer et cibler les actions et à la fois de mobiliser davantage les habitants, notamment en essayant d'inclure au maximum les difficultés liées aux différentes formes de précarité (énergétique, numérique, professionnelle, financière, etc.) et à la lente augmentation de celles-ci. L'augmentation des risques climatiques et écologiques constitue une menace qui justifie la mobilisation communale afin d'améliorer encore et rapidement la performance environnementale de l'ensemble des composantes de la communauté chiévroise.

2.7. L'ENVIRONNEMENT

La grille AFOM dédiée à l'environnement, présentée au début de ce document, fait état de la diversité et de la multiplicité tant des ressources naturelles que des pressions qu'elles subissent.

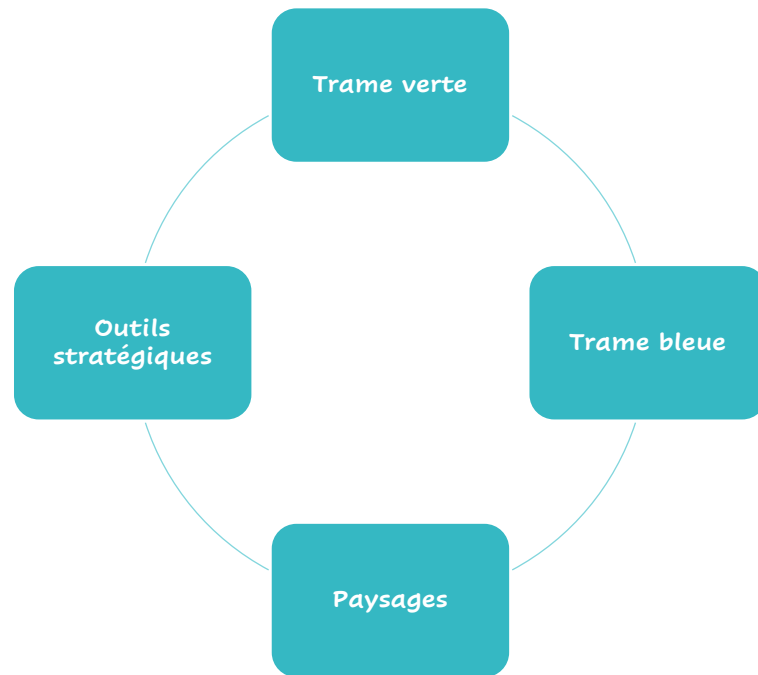
Comme abordé dans la première section consacrée aux fondements, la **coulée verte** articulée de part et d'autre de la Hunelle et du canal Ath-Blaton fait partie des piliers identitaires de Chièvres. L'analyse des caractéristiques du territoire, sur base du PCDN, a montré que le réseau écologique local est concentré principalement – presque exclusivement – le long du réseau hydrographique. Le long de la Hunelle et de la Petite Hunelle, les **vallées humides** sont très riches en termes de biodiversité. Une seule petite zone de 88 ares a récemment été reconnue en Réserve naturelle domaniale, le Courtil Gras à Tongre-Notre-Dame, mais d'autres sites mériteraient d'être reconnus et enrichis, notamment le long de la Hunelle (ancienne gare de Huissignies, arrière du centre culturel de Ladeuze, par exemple) et de la

Petite Hunelle. En dehors de ces corridors et des zones urbaines, ce sont les cultures (en particulier les céréales, betteraves et pommes de terre) qui dominent le territoire, à la faveur d'un sol particulièrement favorable.

Du fait de cette composition, les **paysages** de Chièvres sont variés, alternant entre couloir vert très végétal et très arboré autour de plans d'eau, et plateau agricole ondulé et très ouvert. C'est précisément cette succession d'ambiances contrastées qui constitue la trame de fond des ressources locales et de l'attractivité (récréative, résidentielle) du territoire.

Les acteurs locaux – Service Environnement et Contrat de Rivière Dendre en tête – peuvent s'appuyer sur des **outils stratégiques et de gestion** : notamment le PCDN, le fauchage tardif, le plan MAYA, les cimetières Nature, la semaine de l'arbre et plus récemment l'appel à projets BiodiverCité. Néanmoins, pour améliorer la qualité et la diversité

écologique du territoire, il y aura besoin d'amorcer une dynamique concertée et inclusive de gestion des trames vertes et bleues, du paysage (amorcée par le PCDN et le Contrat de Rivière) et de la structure bâtie (amorcée par le Schéma de Développement Communal).



3. Vision du territoire à dix ans



Le diagnostic partagé présenté ci-avant a mis en évidence :

- Des problématiques : l'évolution de la population (vieillesse mais structure encore jeune de la population), l'augmentation du risque de précarités et d'isolement social qui – ensemble – pèsent progressivement sur la cohésion sociale, le besoin de refocaliser les espaces et les équipements publics dans leur vocation collective et de les adapter aux enjeux climatiques, l'accessibilité du territoire et de son offre en services et en commerces, les difficultés pour les acteurs économiques de se rendre visibles et de créer des synergies.
- Des ressources : la richesse et la complémentarité des supports identitaires, structurés autour du patrimoine et du folklore médiéval, un tissu associatif diversifié et dynamique désormais soutenu par le Centre culturel L'Envol, l'ancrage agricole et économique mais fragile dans le contexte actuel, l'attractivité résidentielle de la commune, la mise en place progressivement de démarches de transition publiques et individuelles.

Chacun de ces éléments participe à la réalité chièvroise des années 2020 et est mis à profit de l'amélioration de la qualité de vie à l'horizon 2035, cristallisé autour d'un défi global :

**Des villages vivants, inclusifs,
résilients et proactifs**

Cette formule réunit différents enjeux qui émanent du diagnostic partagé.

Le premier enjeu global pour Chièvres porte sur **la pérennisation des supports identitaires**. Le diagnostic partagé a souligné les différents éléments de l'identité locale : pour la prochaine décennie, il s'agit d'en révéler, renforcer, valoriser toute la diversité en tant que ciment et animateur de la population chièvroise. Chacun de ces supports identitaires



a sa place dans le paysage immatériel de la commune et parle à l'un ou l'autre de telle sorte que chaque habitant peut y trouver un ancrage local. C'est cette complémentarité fédératrice qui sera exploitée dans le cadre du développement territorial de Chièvres :

- Pour le **patrimoine bâti** : la mise en valeur du patrimoine, qu'il soit médiéval, historique ou dit « petit », il est le lien entre les générations anciennes et les nouveaux habitants, il est l'Histoire de la commune ;
- Pour le **patrimoine immatériel** : le soutien et le déploiement des événements et des animations à caractère folklorique et culturel, dimension vivante de l'identité chiévroise ;
- Pour le **patrimoine naturel** : la préservation des corridors verts existants et leur ramification à travers le territoire, participation chiévroise au maillage écologique et poumon vert pour les habitants.

S'appuyant sur ce premier enjeu, le second enjeu porte sur le développement de **l'animation des cœurs de village**, précieuse à différents égards :

- Ancrer la reconquête des **espaces publics** par les habitants, c'est faire des cœurs de village des lieux de cohésion sociale, des lieux vivants, des lieux de rencontre, des lieux d'échange. Les espaces publics sont et seront le cœur de la vie collective et redeviendront le centre névralgique de chaque village. S'appuyer sur les cœurs de village en développement rural n'est pas anodin : les espaces publics permettent de faire converger les enjeux macro d'inclusion sociale, de développement économique, de dynamique associative, de mobilité, de lutte contre le réchauffement climatique et même d'érosion de la biodiversité. En la matière, Chièvres offre un potentiel remarquable souligné par la participation citoyenne.
- Seuls, les habitants ne suffiront pas à supporter la dynamique de leur village : la vitalité du **tissu associatif** est un pilier important de la vie villageoise. La réponse aux besoins associatifs identifiés dans le diagnostic partagé permettra de compléter les espaces collectifs par des temps collectifs. Qu'elles soient à caractère festive, culturelle, sportive et/ou caritative, les activités des associations citoyennes contribuent à rendre vivant l'espace public et les supports identitaires.

Ce sont également les supports de l'engagement citoyen et de la cristallisation de la dimension collective, que chaque citoyen se positionne en tant qu'acteur ou en tant que bénéficiaire. Aussi, durant les dix prochaines années, les différentes interventions devront parvenir à créer ces espace-temps de cohésion aux différentes échelles : le quartier, le village, la commune.

- Enfin, le **tissu économique** – les commerces, l'HORECA, les artisans, le secteur agricole, les producteurs locaux, les services privés – joue un rôle non négligeable dans la création de liens entre les habitants : c'est encore en ces endroits que des contacts se nouent, que la solidarité se crée, que les nouvelles circulent. Et notamment pour cette frange de la population qui souffre d'isolement ou d'une forme de précarité. Ce sont aussi autant d'emplois qui existent sur le territoire et le font vivre. L'enjeu est donc bien d'ancrer, voire de relocaliser la trame économique sur le territoire, dans le bourg de Chièvres mais également dans les villages. En ces temps compliqués, cela procèdera de l'adaptabilité du secteur.

Ces trois dimensions des cœurs de village sont les piliers de la cohésion, de la dimension humaine des cœurs de villages. Au-delà de cette dimension *philanthrope*, la qualité de vie dans les villages chiévrois est aussi fondée sur un **socle de besoins incontournables** : l'accès aux services publics et privés, l'accès au logement, l'accès à l'emploi, l'accès à la culture. Par accès, il y a lieu de comprendre, la capacité à se déplacer pour y accéder mais aussi la présence de ces besoins dans un rayon raisonnable et leur accessibilité financière.

L'attractivité des villages chiévrois repose également sur leur **ouverture vers l'avenir**, en particulier concernant le parc de logements et le tissu économique. L'enjeu se situe sur la capacité du territoire à faire des évolutions sociétales et des enjeux environnementaux une force nouvelle, en poursuivant l'engagement dans une **démarche de résilience et de proactivité**. Concernant le parc de logement, l'enjeu identifié grâce au diagnostic partagé porte sur son adaptation aux évolutions sociétales (accessibilité financière, modularité, intergénérationnel) et aux enjeux environnementaux (consommations, impact hydrologique, matériaux). Concernant le tissu économique, l'enjeu porte sur la réussite du grand-écart

entre la valorisation des ressources locales (productions, savoir-faire) et l'ouverture au numérique. Le secteur agricole est aussi particulièrement concerné par cet enjeu qui relève du tour de force dans le contexte actuel : maintenir la structure familiale des exploitations tout en s'engageant dans des pratiques agricoles plus en phase avec le cadre de vie et le milieu naturel.

La résilience et la proactivité offrent également l'opportunité de se réinventer de manière plus transversale, à travers l'intégration systématique d'une **réflexion de transition**, qu'elle soit environnementale, énergétique ou urbanistique. Certaines pratiques novatrices contribueront à visibiliser cette attention particulière mais c'est par son intégration transversale, dans chaque nouvelle démarche, chaque nouveau projet, que les efforts chièvrois seront les plus efficaces.

4. Stratégie du PCDR

À la lueur du diagnostic partagé et des enjeux identifiés pour et par les habitants de Chièvres, ce chapitre aborde la dimension opérationnelle du Programme communal de Développement rural.

Ci-après, quatre objectifs de développement sectoriels sont présentés, justifiés et accompagnés d'indicateurs et des pistes de projets qui sont développées dans la partie 5.

Ces quatre objectifs sont liés par la volonté collective de développer **des villages vivants, inclusifs, résilients et proactifs** !

4.1. DEVENIR MOTEUR DE TRANSITION

La transition doit avant tout être une démarche transversale et globale, qui percole à travers toutes les réflexions et les interventions publiques. Terminologie mise à toute les sauces depuis quelques années, il s'agit de promouvoir à Chièvres des réflexes systématiques à adopter dans les plans et programmes et dans la mise en œuvre de projets.

Quelle soit énergétique, (agro-)écologique, numérique, alimentaire, etc., la question d'amener dans la gestion du territoire des approches nouvelles a été régulièrement posée sur la table de la participation citoyenne. Dans ce nouveau PCDR, il s'agit d'insuffler à chaque projet qui en sera issu cette réflexion de transition globale. Celle-ci est bien perceptible dans toutes les fiches-projet tant par l'identification de mesures visant à minimiser les risques et les coûts que par la conception de projets inclusifs et qui répondent à un besoin collectif. Cela traduit le rôle-clef détenu par les autorités et les acteurs publics dans les changements stratégiques et opérationnels. La Ville de Chièvres pose déjà des gestes significatifs de changement et il n'est pas trop tard pour adopter un positionnement moteur

de transition permettant d'emmener le plus grand nombre des citoyens et des collectifs locaux dans la mise sur pieds d'actions les plus transversales et durables possibles.

Pour alimenter cette dynamique motrice, certains projets spécifiques sont apparus durant l'élaboration du PCDR comme ayant un caractère plus spécifiquement transitionnel. La mise en place de projets emblématiques de la transition permettra de rendre visible le rôle du collectif dans la démarche et la proactivité du territoire en la matière. Ils permettront d'encourager la diffusion de telles pratiques et le renforcement du sens collectif, indispensable à la réussite d'une telle entreprise. Ces projets emblématiques prendront deux formes : la création de nouvelles pratiques individuelles de consommation d'une part, le déploiement de stratégies collectives d'autres part.

4.1.1. PAR LES GESTES QUOTIDIENS

Même s'il est désormais communément admis que les gestes individuels ne sont pas suffisants dans une démarche de transition, ils restent néanmoins indispensables à celle-ci. Dans le cadre de ce nouveau PCDR, il s'agit de faciliter certaines de ces actions pour les citoyens désireux d'améliorer leur empreinte écologique. Il s'agit aussi de visibiliser des actions accessibles pour certains citoyens encore peu sensibilisés. Les actions à proposer aux habitants.es auront une forte plus-value directe en termes de santé, de pouvoir d'achat et de socialisation. Pour ce faire, deux leviers activables ont été identifiés avec la CLDR : l'alimentation (notamment dans l'esprit des *incroyables comestibles*) et l'autonomie énergétique.

D'autres interventions portant sur la mobilité sont abordées dans les chapitres suivants, confirmant la prise en compte transversale de la transition dans ce PCDR.

Mémo projets

- Lot 1
 4. Soutenir et encourager les initiatives de production d'énergie locale et citoyenne
- Lot 2
 1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles
 2. Créer des synergies avec la ceinture alimentaire d'Ath
 3. Proposer une alimentation de qualité pour tous

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Réduire les pollutions et le gaspillage
- Amplifier la prise de conscience environnementale
- Améliorer le cadre de vie
- Contribuer aux objectifs de Développement durable régionaux et fédéraux
- Diminuer l'impact financier de l'énergie pour les ménages et les collectivités
- Soutenir les circuits économiques de proximité et l'emploi local
- Améliorer la santé
- Réduire les îlots de chaleur en milieu urbanisé

→ **Indicateurs de résultats** → **Source**

- Nombre d'habitants impliqués (5 / espace public)
- Nombre de participants aux animations organisées (15 à 20 / séance ou par animation)
- Nombre de permis de végétaliser octroyés (4/an)
- Part de commerçants proposant des produits en circuit court (75%) - AC
- Taux de producteurs locaux dont les produits sont vendus dans les commerces chiévrais (75%)
- Evolution des consommations énergétiques des bâtiments communaux (-15%)

4.1.2. PAR DES DÉMARCHES GLOBALES

A une échelle supérieure, la collectivité locale dispose de leviers d'action intéressants pour concrétiser la démarche de transition. Outre les outils stratégiques déjà mis en place ou en cours d'élaboration par les Autorités communales (PCDN et BiodiverCité, Schéma de Développement Communal) et qui participent intrinsèquement à une vision territoriale à long terme, la Ville dispose d'un éventail d'autres moyens d'actions. Parmi ceux-ci, la mise en place d'un urbanisme durable (à travers la concrétisation du

futur SDC) et l'engagement et la valorisation de l'économie circulaire ont été identifiés dans le cadre de cette stratégie.

D'autres interventions de végétalisation de l'espace public, d'enrichissement de la biodiversité, d'alimentation collective sont abordées dans les chapitres suivants, là aussi dans un souci de diffusion transversale de cet objectif de transversalité.

Mémo projets

- Lot 1
 5. Créer un évènementiel de promotion des initiatives de transition
 7. Développer les démarches d'économie circulaire
- Lot 3
 6. Mettre en œuvre les recommandations du Schéma de Développement Communal (SDC)

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Stimuler les comportements durables au sein de la population
- Soutenir les circuits économiques de proximité et l'emploi local
- Contribuer aux objectifs de Développement durable régionaux et fédéraux
- Diminuer l'impact financier de l'énergie pour les ménages et les collectivités
- Soutenir les projets d'urbanisation durable (densification, rénovation)

→ **Indicateurs de résultats**

- Amélioration de l'empreinte environnementale de l'Administration communale (déchets, consommation énergies)
- Diminution de la production de déchets par habitants
- Amélioration des Performances énergétique du parc de logements

→ **Indicateurs de résultats** → **Source**

- Nombre de participants aux animations organisées (15 à 20 / séance ou par animation)
- Nombre de visiteurs au salon des initiatives de transition (150 visiteurs) - AC

4.2. RECRÉER UN RAPPORT À LA NATURE APAISÉ, SOURCE D'INTÉGRATION ET DE PLUS-VALUE TERRITORIALE

Le second objectif de ce PCDR met en exergue le rôle des trames verte et bleue dans une démarche de développement territorial, bien entendu pour

leurs vertus en matière de réseaux écologiques mais également pour leurs bienfaits directs pour la qualité de vie des habitants.

4.2.1. PAR LA RENATURATION DE LA CAMPAGNE CHIÈVROISE

L'analyse du territoire et le diagnostic partagé ont mis en évidence la concentration de la biodiversité le long du réseau hydrographique principal, en opposition avec les larges espaces agricoles. Ce constat amène un potentiel de développement considérable de la trame écologique sur le territoire de Chièvres, ce d'autant plus que la commune se situe à l'articulation des deux parcs naturels de la Wallonie picarde et a un rôle à jouer dans les liaisons écologiques supra-locales.

L'objectif pour les dix prochaines années est donc de reconquérir, mètre carré par mètre carré, des espaces naturels soit en enrichissant et en préservant les sites naturels existants (en qualité et en diversité), soit en inscrivant de nouveaux sites et linéaires dans la trame écologique (plantation, gestion, aménagement). En effet, les ressources locales offrent de multiples possibilités : enrichir la qualité écologique du réseau hydrographique, définir de nouveaux périmètres de protection sur les sites les plus qualitatifs, planter et gérer de nouveaux espaces, etc. Le tout en travaillant en bonne intelligence avec le secteur agricole.

Outre l'amélioration de la qualité écologique du territoire, cette démarche apportera également des plus-values directes et indirectes pour les habitants : amélioration de la gestion des aléas climatiques (cycle de l'eau, sécheresse, chaleur), amélioration de la qualité des paysages, augmentation des espaces récréatifs, attractivité du territoire, diversité des espèces à observer, etc.

Mémo projets

- Lot 2

- 8. Aménager les étangs communaux de Hoves
- 9. Restaurer la ripisylve
- 10. Créer de nouveaux périmètres de protection et de reconnaissance de la trame verte

11. Renforcer les collaborations entre la Commission agricole, la Ville et les citoyens

→ Effets multiplicateurs attendus

- Augmentation du réseau écologique sur le territoire (superficie brute, qualité des milieux, diversité de la flore et de la faune)
- Attractivité résidentielle et touristique
- Bien-être des habitants

→ Indicateurs de résultats

- Nombre de sites naturels aménagés et/ou gérés
- Superficie de nouveaux espaces naturels sous statut de protection
- Nombre d'actions de plantations sur le domaine public

→ Indicateurs de résultats

- Diversité des espèces implantées (+5%)
- Nombre d'animations organisées (2/an)
- Nombre de participants aux animations organisées (25 / animation)
- Nombre d'agriculteurs impliqués (10 / action)
- Nombre d'aménagement de lutte contre les inondations (2/an)

→ Source

- CRD
- AC

4.2.2. PAR LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES URBANISÉS

Après une longue période d'imperméabilisation et de contrainte des espaces publics, l'aléa climatique qui se concrétise actuellement nous amène à envisager autrement la mise en valeur des cœurs des villages : modulables, végétalisés, conviviaux (à l'image du récent appel à projet « Cœurs de village » lancé par le Ministre des Pouvoirs locaux).

Certains espaces publics chiévrais bénéficient d'un caractère arboré, comme la place de Huissignies et la place du Trieu à Vaudignies, mais la plupart des autres places de villages sont complètement asphaltées. Le territoire compte également de nombreux espaces publics (parcs, aires de jeu, terrains publics non urbanisés) dont la qualité écologique est relativement limitée. À travers ce PCDR, il s'agit d'insuffler de nouvelles pratiques d'aménagement des espaces publics, en particulier par le retour en force de la végétation dans les cœurs de village et par la diversité végétale des espaces naturels. Ces nouvelles lignes directrices permettront d'améliorer la qualité de vie (cadre, gestion des aléas climatiques) dans les cœurs de village et de maintenir leur attractivité résidentielle. Il s'agit

également de limiter la création de déserts écologiques et d'inscrire les cœurs de village dans la trame verte de l'ensemble du territoire.

Pour être cohérent avec l'objectif précédent portant sur la transition, les plantations et les aménagements seront réalisés conformément aux recommandations du SPW et des organes de conseil tels que le Contrat de Rivière Dendre, privilégiant les espèces indigènes, vivaces et mellifères ainsi que la gestion différenciée. Ces aménagements seront également autant d'occasion de créer du lien social, soit par l'organisation de chantiers participatifs, soit en tant que support de nouvelles animations et de nouveaux événements. On perçoit ici le lien étroit qui existe entre cet objectif et l'objectif ci-après de reconquête des espaces publics par les habitants.

Mémo projets	
- <u>Lot 1</u>	13. Amplifier la gestion différenciée et le zéro phyto
- <u>Lot 2</u>	12. Aménager et animer de nouveaux espaces verts communaux
→ Effets multiplicateurs attendus	
- Augmentation du réseau écologique sur le territoire (superficie brute, qualité des milieux, diversité de la flore et de la faune)	
- Amélioration de l'attractivité touristique	
- Maintien de l'attractivité résidentielle	
- Bien-être des habitants	
→ Indicateurs de résultats	
- Nombre d'actions de plantations sur le domaine public	
- Nombre d'animations nature organisés chaque année	
- Superficie du Domaine public bénéficiant d'une gestion différenciée	
→ Indicateurs de résultats	→ Source
- Diversité des espèces implantées (+5%)	- AC
- Satisfaction des habitants (90%)	- CRD

4.3. RECRÉER DES CŒURS DE VILLAGE DYNAMIQUES

Le troisième objectif porte sur la vitalité des cœurs de village : outre le fait que la concentration de services et d'équipements permet de répondre aux besoins principaux des habitants (alimentation, artisans, services

marchands), les villages sont le lieu privilégié pour déployer des relations humaines, pour créer du sens collectif mais aussi simplement rompre l'isolement.

La vitalisation des cœurs de village procède de cinq dimensions complémentaires qui sont développées ci-après :

- Le patrimoine et le folklore comme support à l'écriture d'une histoire commune, notamment entre les anciens et les nouveaux habitants, entre les jeunes et les plus âgés, entre les différentes catégories sociodémographiques, entre les Chiévrais.es et les visiteurs
- La rencontre des besoins fondamentaux des habitants que sont le logement, l'accès à une alimentation de qualité, l'intégration sociale
- Les espaces publics comme bien commun des habitants du quartier, du village et de la commune
- Le tissu associatif moteur de l'animation des villages et créateur direct de liens entre les habitants du village et de la commune
- La mobilité, condition sine qua non pour pouvoir bénéficier de toutes les ressources disponibles sur le territoire

4.3.1. PAR DU PATRIMOINE ET DU FOLKLORE VIVANTS ET OMNIPRÉSENTS

Dès les premières lignes des parties 3 et 4 du PCDR, les éléments patrimoniaux et folkloriques ont été posés comme fondements identitaires de la communauté chiévraise, grâce à un travail d'identification précis de la CLDR. Les enjeux consacrent cette thématique : pour conserver la vitalité des villages et leur cohésion sociale, le patrimoine et le folklore chiévrais sont une ressource colossale grâce à leur diversité, à leur ancrage temporel, à leur emprise territoriale. De l'événement emblématique au petit élément patrimonial, tout le spectre en est disponible sur le territoire.

Aussi, l'objectif assigné à ce PCDR est de poursuivre le travail de soutien, de valorisation et d'ancrage du patrimoine et du folklore dans le quotidien des habitants, en jouant sur les différents leviers disponibles : le côté festif et événementiel offert par les fêtes médiévales, le crossage ou les shows

de la base aérienne, le côté plus intimiste d'une chapelle ou d'un monument valorisé au coin de la rue, le côté emblématique d'une Tour de Gavre pérennisée. Ces quelques exemples montrent et confirment le potentiel vivant qui sommeille dans chaque village, déjà valorisé par les plus férus mais à la portée de main du plus grand nombre.

Mémo projets

- Lot 1
 - 14. Aménager un espace vert de convivialité à Chièvres
 - 15. Soutenir les festivités et le folklore identitaire
 - 16. Restaurer les remparts et animer le site
 - 17. Réhabiliter l'église de Tongre-Saint-Martin en Maison rurale
- Lot 2
 - 18. Mener des actions « Petit Patrimoine Populaire Wallon »

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Amélioration de l'identité des villages et de la commune, sur base du patrimoine et du folklore
- Renforcement de la cohésion sociale
- Soutien des dynamiques associatives et économiques (HORECA)
- Augmentation de la convivialité des quartiers et des cœurs de village
- Amélioration de l'intégration des nouveaux habitants

→ **Indicateurs de résultats**

- Nombre de participants aux festivités emblématiques (Cervia Medieval, crossage, activités sur la base aérienne)
- Nombre de festivités et d'événements annuels
- Nombre de chantiers de restauration et de pérennisation du patrimoine

→ **Indicateurs de résultats**

- Satisfaction des utilisateurs (90%)
- Organisation de manifestations (3/an)
- Participation aux animations et festivités (+15%)
- Animations autour des remparts (4/an) et nombre de participants (20/animation)
- Taux d'occupation de la Maison rurale à Tongre-Saint-Martin (75%), nombre d'activités publiques organisée (1/mois), nombre de locations (1/semaine)
- Nombre de chantiers PPPW (1/an)
- Animations et événements dédiés au PPW (2/an)

→ **Source**

- AC
- OT
- Centre culturel

4.3.2. PAR L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES, AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS

Satisfaire ses besoins fondamentaux est l'une des premières attentes des habitants, ce qui conditionne son bien-être au quotidien. La possibilité de le faire dans son village, dans sa commune ou à proximité immédiate détermine la vitalité du village par les mouvements et les échanges que leur présence crée.

Au terme de ce PCDR, il s'agit de pouvoir répondre aux besoins résidentiels des habitants, c'est-à-dire en termes de qualité, en termes d'adaptation aux besoins et en termes d'accessibilité financière. Ce programme stratégique offre l'opportunité de maintenir ces caractéristiques dans le parc de logements communal.

Sur le plan des services collectifs, trois besoins ont été identifiés grâce au processus participatif : l'accueil de la petite enfance, l'alimentation des collectivités et la lutte contre la précarité numérique. L'objectif fixé ici est d'améliorer le taux de couverture en places d'accueil afin de l'approcher le plus possible des réalités locales liées à l'attractivité résidentielle de Chièvres pour les familles. Il s'agit également d'amorcer une démarche globale d'amélioration de la qualité de l'alimentation dans les collectivités publiques (crèche, écoles et maisons de repos) associée au soutien des circuits courts et des producteurs locaux. Enfin, un point d'attention particulier sera porté sur les populations en situation d'isolement et notamment de précarité numérique en déployant le potentiel de l'Espace Public Numérique.

Mémo projets

- Lot 1
 - 23. Augmenter la capacité d'accueil de la crèche de Ladeuze
 - 24. Renforcer l'accompagnement numérique de la population
- Lot 2
 - 19. Aménager ou construire des logements intergénérationnels
 - 22. Créer une cuisine de collectivité locale
- Lot 3
 - 20. Aménager ou construire des logements pour jeunes couples
 - 21. Aménager ou construire de l'habitat groupé

25. Optimiser le système de gestion des infrastructures collectives publiques

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Amélioration de la cohésion sociale
- Amélioration de la mixité sociale des quartiers et des cœurs de village
- Amélioration de l'intégration des nouveaux habitants
- Facilitation de l'accès aux équipements collectifs
- Maintien de l'attractivité résidentielle
- Bien-être des habitants
- Diminution de la précarité numérique

→ **Indicateurs de résultats**

- Augmentation du nombre de logements publics
- Amélioration de l'indicateur ISADF
- Amélioration de l'accueil de la petite enfance (taux de couverture)
- Amélioration de la qualité de l'alimentation dans les collectivités (part des ingrédients bio ou locaux dans les repas)
- Nombre de personnes accompagnées concernant l'isolement numérique

→ **Indicateurs de résultats**

- Taux de location des logements (100%)
- Ecoles et institutions bénéficiaires de la cuisine de collectivité (60%)
- Taux de produits locaux, équitables et/ou bio entrant dans la composition des repas (50%)
- Repas préparés (+5%/an)
- Nombre de places d'accueil en crèche (19 places), taux de couverture de l'accueil de la petite enfance (+2%)
- Participants aux ateliers numériques (10/atelier), satisfaction (100%)

→ **Source**

- AC
- ONE
- EPN

4.3.3. PAR LA CONVIVIALITÉ DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS : MODULABLES, MULTI-MODAUX ET MULTIFONCTIONNELS

Comme évoqué en introduction de cette section, les espaces et les équipements publics sont le bien commun des habitants. Ils leur permettent de créer un espace-temps collectif, de construire une histoire commune, qu'elle soit courte (le temps d'une animation) ou longue (grâce à l'investissement dans un collectif ou une ASBL).

En tant que bien commun, les espaces et les équipements publics doivent pouvoir répondre aux attentes du plus grand nombre tout en respectant les contraintes d'utilisation raisonnable de l'espace et les finances publiques. Pour cela, il est désormais impératif d'imaginer ces espaces de manière à les rendre les plus modulables, multifonctionnels et multimodaux. Nous nous trouvons au cœur d'une logique de partage de l'espace, d'une logique d'espace pour tous.

Certaines places de village étaient déjà inscrites dans le premier PCDR et n'avaient pas pu être concrétisées. Ce bilan offre aujourd'hui l'opportunité de repenser ces espaces à la lumière des nouveaux enjeux locaux et climatiques : convivialité, perméabilité, fraîcheur, mobilité active, mobilisation citoyenne, intergénérationnel, biodiversité, modularité, etc.

Dans le même ordre d'idée, des attentes ont été formulées concernant les bâtiments d'accueil de la dynamique associative. Le réseau d'équipements disponibles à Chièvres est déjà très intéressant mais il ne suffit pas à étancher les besoins de ce tissu associatif que nous avons déjà qualifié plus haut de très dynamique (diagnostic partagé). Aussi, le travail des prochaines années portera sur l'ajustement de cette offre aux besoins en matière socioculturelle d'une part, sportive de l'autre.

Mémo projets

- Lot 1

- 27. Aménager la place-carrefour de Grosage
- 29. Aménager la Grand-place de Chièvres – Volet 1 : placette de la Fontaine
- 31. Aménager un espace de convivialité au sein du quartier Bel-Ange
- 33. Aménager des espaces de jeux et de loisirs pour enfants, ados et adultes
- 34. Améliorer les équipements du hall sportif de Vaudignies

- Lot 2

- 26. Organiser des animations mobilisatrices sur les espaces publics
- 28. Aménager la place de Tongre-Saint-Martin
- 30. Aménager la Grand-place de Chièvres – Volet 2 : espace collectif
- 36. Améliorer les équipements de la Maison du Domissart à Grosage

<ul style="list-style-type: none"> - <u>Lot 3</u> 32. Aménage la place du Trieu à Vaudignies 35. Créer une Maison de village à Vaudignies 	
<p>→ Effets multiplicateurs attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès aux équipements collectifs - Pérennisation des dynamiques associatives - Amélioration de l'identité des villages et de la commune - Amélioration de la cohésion sociale et de la convivialité - Amélioration de la mixité sociale des quartiers et des cœurs de village - Amélioration de l'intégration des nouveaux habitants - Diminution de l'isolement social - Maintien de l'attractivité résidentielle - Bien-être des habitants 	
<p>→ Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'espaces publics requalifiés - Nombre d'animations, d'évènements, de festivités organisés dans tous les espaces publics chièvrois - Diminution des accidents et de l'insécurité 	
<p>→ Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participants aux animations (>15 personnes) - Permis de végétaliser (1/espace public) - Activités sur la place de Grosage, sur la place de Tongre-Saint-Martin (4/an) et sur la place de Chièvres (6/an), sentiment d'insécurité (-25%) - Satisfaction des commerçants de la place de Chièvres et du quartier Bel-Ange (100%) - Vitesse sur la N525 (V85) - Satisfaction des utilisateurs de espaces de jeux (90%) - Clubs occupant régulièrement de Hall de Vaudignies (5/semaine), compétitions (1/semaine), consommation énergétique (-15%), satisfaction des utilisateurs (80%) - Associations occupant régulièrement la Maison du Domissart (5/semaine), location de la salle (2/semaine), évènements publics (5/an) 	<p>→ Source</p> <ul style="list-style-type: none"> - AC - OT, Centre culturel - SPW MI

4.3.4. PAR LA MISE EN LUMIÈRE DU TISSU ASSOCIATIF

Au-delà des équipements indispensables à son bon fonctionnement, la trame de clubs et d'associations actives à Chièvres a un besoin récurrent et continu de visibilité, renforcé ces dernières années par la mise entre parenthèses de leurs activités durant la crise sanitaire.

La mise en lumière des associations relève de l'existence d'outils de communication publics efficaces et dans l'air du temps. Le renouvellement très rapide des habitudes de communication qui est apparu avec Internet, et plus encore avec les réseaux sociaux, demande aux communes d'être proactives en la matière, afin de garder le contact avec le plus grand nombre de leurs administrés, tout en conservant une prise sur les médias traditionnels afin de n'en laisser aucun de côté. Outre les médias, le contact humain et l'échange réel doivent demeurer un levier de base pour visibiliser auprès des habitants les dynamiques locales, qu'elles soient associatives, collectives ou économiques.

Médias (traditionnels comme numériques) et rencontres des citoyens sont donc des supports à inscrire dans la durée et à privilégier pour mobiliser les habitants, soutenir les personnes engagées dans une dynamique ou une autre et créer du lien entre tous.

Dans la démarche de transition qui ouvre cette stratégie territoriale, le tissu associatif revêt également un rôle de solidarité qui est non négligeable à la lueur des défis à venir.

<p>Mémo projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Lot 1</u> 37. Mettre à jour périodiquement les outils de communication communaux 38. Améliorer les outils d'accueil des nouveaux habitants 	
<p>→ Effets multiplicateurs attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation des dynamiques associatives - Amélioration de l'identité des villages et de la commune - Amélioration de la cohésion sociale et de la convivialité - Amélioration de l'intégration des nouveaux habitants - Diminution de l'isolement social 	
<p>→ Indicateurs de résultats</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un pack d'accueil des nouveaux habitants - Fréquence des actualisations « contenus » du site web communal - Fréquence des actualisation « forme » du site web communal - Fréquence de parution du bulletin communal - Fréquence d'affichage dans les valves communales 	
<p>→ Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction de la population et des forces vives (70%) - Taux de participation aux activités d'accueil des habitants (75%) 	<p>→ Source</p> <ul style="list-style-type: none"> - AC

4.3.5. PAR UN SYSTÈME DE MOBILITÉ CONVIVAL, INCLUSIF ET SÉCURISANT

Enfin, pour clore cet important chapitre dédié à la dynamique des villages, il est incontournable de parler de mobilité. D'abord car la thématique conditionne la capacité des habitants à bénéficier de l'ensemble des ressources du territoire, même celles de son quartier. Ensuite parce qu'elle est un pan important d'une démarche de transition.

L'angle d'approche qui est proposé aujourd'hui est complètement en cohérence avec les objectifs fixés concernant les espaces publics, à savoir un meilleur partage de l'espace. Au même titre que la volonté de créer des espaces publics multifonctionnels, il s'agit en matière de mobilité de proposer aux habitants des réseaux multimodaux et sécurisants pour tous, permettant de répondre aux besoins de mobilité de chacun, à chaque étape de sa vie (c'est-à-dire en fonction de l'autonomie que son âge et/ou sa santé lui offre).

Trois points noirs ont été soulevés durant le travail de diagnostic partagé : l'un infrastructurel, deux autres sectoriels.

Concernant l'infrastructure, la N525 a été pointée comme un axe d'insécurité prédominant. Principale liaison routière supracommunale, voirie parfaitement linéaire et traversée de zones résidentielles denses : la route régionale cumule les arguments pour porter une attention particulière sur cette infrastructure. La N525 ne doit néanmoins pas être l'arbre qui cache

la forêt : d'autres axes, d'autres sites présentent une insécurité qui doit être prise en compte et progressivement résorbée.

Sur le plan sectoriel, la mobilité active fonctionnelle et les transports en commun sont encore les parents pauvres de la mobilité chiévroise. En matière de mobilité cycliste, la structure du réseau routier radiale et linéaire rend les déplacements dangereux et compliqués. Les itinéraires déployés dans le cadre de la valorisation touristique, exploitant les chemins de remembrement d'un côté, les anciennes voiries vicinales d'un autre côté, offrent une opportunité nouvelle d'amélioration des liaisons douces. Couplées à la sécurisation effective du réseau routier, ces initiatives permettront de créer un véritable réseau de déplacement où chacun pourra trouver sa place.

À la suite du premier PCDR, des tentatives d'optimisation des déplacements internes avaient été lancées grâce au Proxibus mais sans rencontrer les objectifs attendus. Les liaisons intracommunales restent toujours compliquées notamment pour rejoindre le centre du bourg depuis les villages de l'Ouest du territoire. À l'approche d'une grande restructuration de l'offre des TEC, il est primordial que les Autorités communales et les citoyen.ne.s mettent en évidence ces problématiques et sollicitent des réponses concrètes et efficaces par les Autorités organisatrices de Transport.

Mémo projets

- Lot 1
39. Réaliser une étude de sécurisation de la N525
- Lot 2
40. Réaliser des aménagements de sécurisation de la N525
43. Aménager des itinéraires de mobilité active sécurisés
- Lot 3
41. Réaliser des aménagements de sécurisation du réseau routier
42. Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer L81 en voie verte
45. Améliorer la qualité de l'offre en transport en commun

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Diminution des accidents de circulation et des conflits d'usage de l'espace public
- Diminution de l'isolement social
- Accessibilité aux services publics et équipements collectifs
- Amélioration de la mobilité des publics captifs (enfants, personnes âgées ou isolées)
- Diminution de l'empreinte environnementale des habitants
- Amélioration du cadre de vie
- Contribution aux objectifs de Développement durable régionaux et fédéraux
- Diminution de l'impact financier de l'énergie pour les ménages et les collectivités
- Soutien aux circuits économiques de proximité et à l'emploi local
- Amélioration de la santé
- Diminution de l'impact financier de l'énergie pour les ménages et les collectivités

→ **Indicateurs de résultats**

- Nombre d'aménagements de sécurisation de la N525 réalisés
- Nombre d'aménagements de sécurisation du réseau routier réalisés
- Longueur de voiries bénéficiant d'une sécurisation des modes actifs (signalétique, marquage, aménagements ou sites propres)
- Nombre de cyclistes au quotidien
- Nombre d'utilisateurs TEC réguliers

→ **Indicateurs de résultats**

- Programmation des travaux de sécurisation de la N525 (1)
- Evolution du nombre d'accidents (-25%), vitesse moyenne (V85), évolution des usagers actifs (+15%)

→ **Source**

- SPW MI
- AC
- Zone de police
- GRACQ

4.4. ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TISSU ÉCONOMIQUE ANCRÉ ET OUVERT

Le quatrième et dernier objectif de ce PCDR vise à soutenir l'attractivité économique du territoire, pour l'emploi et la vie dans les villages qu'elle crée, pour la réponse aux besoins des habitants et donc de confort qu'elle offre, pour l'image positive qu'elle diffuse vers l'extérieur.

Petit focus préalable sur le secteur agricole qui est une composante à part entière du tissu économique chiévrais. Du fait de ses liens étroits avec le paysage et le milieu naturel et de son potentiel en matière de transition, c'est davantage sous les objectifs dédiés à ces thématiques que l'agriculture est abordée dans ce PCDR. Pour mémoire, dans les chapitres précédents, les objectifs fixés dans cette stratégie avec le secteur agricole portent sur l'amélioration et la relocalisation de l'alimentation et sur la collaboration au déploiement du réseau écologique et des paysages.

4.4.1. PAR LA STIMULATION DE L'ENTREPRENEURIAT LOCAL (COMMERCES, PME/ARTISANS, CIRCUITS COURTS, AGRICULTURE, TOURISME, TÉLÉTRAVAIL)

La possibilité de créer son emploi ou d'en trouver un à proximité de son domicile est un volet important de développement territorial global et de transition. Dans une recherche d'autonomie et de développement durable, les Autorités communales ont donc la possibilité de soutenir les entreprises qui existent sur le territoire (à travers leur visibilité, comme pour le tissu associatif évoqué plus haut) et celles qui souhaitent s'installer ou se développer (à travers la création d'infrastructures d'accueil).

La proximité avec des pôles urbains comme Ath et Mons permet aux habitants les plus mobiles et aux actifs de rencontrer leurs besoins de consommation les plus courants. Cependant, cela ne concerne pas tout le monde et d'autres catégories de la population ne peuvent ou ne veulent réaliser de si grands déplacements au quotidien. Aussi, à ce titre, le

maintien d'une trame économique diversifiée, entreprenante, proche de ses clients est un élément important de la qualité de vie dans les villages.

Mémo projets

- Lot 2
 - 46. Créer et animer un Groupe d'action dédié à la valorisation économique
 - 47. Aménager un atelier rural
 - 48. Aménager un espace de coworking

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Soutien aux circuits économiques de proximité et à l'emploi local
- Création ou installation d'entreprises sur le territoire
- Maintien du nombre de postes de travail salariés proposés sur le territoire
- Maintien du nombre d'indépendants actifs sur le territoire
- Attractivité résidentielle de la commune

→ **Indicateurs de résultats**

- Nombre de réunions du Groupe d'action Economie
- Location des ateliers ruraux
- Nombre de bénéficiaires de l'espace de coworking

→ **Indicateurs de résultats** → **Source**

- Nombre d'animations organisées par le Groupe d'action (3/an), calendrier thématique (1/an), répertoire économique (1 en ligne), publications (1/mois, 1/bulletin communal) - AC
- Taux d'occupation de l'atelier rural (100%) et de l'espace de coworking

4.4.2. PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Pour conclure la stratégie de ce PCDR et clore la boucle ouverte avec les fondements identitaires du territoire, il y a lieu de développer la question de l'attractivité touristique du territoire chiévrais.

Si les fondements identitaires du territoire ont un rôle indéniable à jouer dans la cohésion sociale, ils portent en eux également un potentiel d'amplification de l'attractivité touristique et récréative du territoire : le patrimoine bâti, le folklore local et les espaces naturels sont aussi des piliers de l'attractivité récréative de la Wallonie picarde, et Chièvres peut valoriser ses atouts dans une stratégie territoriale. L'Office de Tourisme est un outil déjà bien ancré dans le territoire. L'amplification de ses actions,

accompagnée par une structuration des produits touristiques et des équipements viendront renforcer le positionnement de Chièvres sur la carte touristique. La proximité d'Ath et de Pairi Daiza sont à ce titre des atouts majeurs qui faut manier avec dextérité.

Sans détour, ce positionnement touristique vise également à pouvoir progressivement et humblement ressentir un effet bénéfique sur le tissu économique local, au même titre que les événements majeurs du tissu associatif commencent à bénéficier d'une aura supra-communale.

Enfin, la carte du tourisme est une opportunité de diffuser une image de Chièvres positive et dynamique, ancrée dans son temps et dans son territoire.

Mémo projets

- Lot 2
 - 49. Aménager un espace dédié et fonctionnel pour l'Office de Tourisme
 - 51. Visibiliser l'offre touristique
- Lot 3
 - 50. Créer de nouveaux produits touristiques
 - 52. Créer un espace de convivialité à la halte nautique de Ladeuze

→ **Effets multiplicateurs attendus**

- Amélioration de l'identité des villages et de la commune, sur base du patrimoine et du folklore
- Attractivité récréative et touristique
- Soutien des dynamiques associatives et économiques (HORECA)
- Augmentation de la convivialité des quartiers et des cœurs de village
- Augmentation de la fréquentation des hébergements touristiques

→ **Indicateurs de résultats**

- Fréquentation de l'Office de Tourisme et de ses outils de communication numériques
- Nombre de produits touristiques créés
- Nombre d'animations et d'évènements organisés sur le site de la halte nautique

→ **Indicateurs de résultats** → **Source**

- Fréquentation de l'OT (+15%) et de ses médias (+15%) - OT
- Fréquentation des musées (+10%), des hébergements (+10%) et de l'HORECA (+10%) - ASBL
- Satisfaction des visiteurs (75%) - Propriétaires
- Participants aux manifestations à la halte nautique (50), - Centre culturel
- taux de location des pontons (75%) - AC

CONCLUSION

Le futur proposé par le PCDR s'appuie indéniablement sur les richesses intrinsèques du territoire et sur les ressources humaines en présence. La force de la stratégie portée par ce nouveau Programme communal de Développement rural repose sur la création de synergies entre ces deux composantes. Au vu des défis structurels du 21ème siècle, il s'agit bien d'améliorer la qualité de vie à Chièvres, dans ses villages, pour ses habitants. Pour rendre tangible et concrète cette projection, le PCDR compte 51 projets qui visent tant à soutenir l'émulation locale qu'à optimiser les structures et les équipements afin d'offrir des villages vivants, inclusifs, résilients et proactifs !

5. Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable

Le décret relatif au Développement rural attend que chaque Programme communal de Développement rural s'inscrive dans la démarche wallonne et mondiale de développement durable.

Pour ce faire, la stratégie du nouveau PCDR de Chièvres est analysée en regard des 17 Objectifs de Développement durable fixés adoptés par les Etats membres des Nations Unies et transcrit dans la Stratégie wallonne de Développement durable.

En outre, chaque projet intègre une évaluation de ses impacts potentiels sur la résilience du territoire et de la société. Ce point intègre les éléments prioritaires identifiés dans le décret relatif au Développement rural, à savoir :

- Le souci de préserver les intérêts des générations futures ;
- L'intégration harmonieuse des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux ;
- La participation la plus large des acteurs ;
- La mise en cohérence des politiques sectorielles dans un projet de territoire et une meilleure articulation entre les acteurs de terrain actifs en matière de développement rural ;
- La soliarité avec les autres territoires ;
- L'évaluation permanente.

000	> Dans la stratégie du PCDR de Chièvres	
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements > Développer un système de mobilité convivial, inclusif, sécurisant 	
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
	<ul style="list-style-type: none"> > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales > Végétaliser les espaces urbanisés > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements > Stimuler l'entrepreneuriat local 	
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		
	<ul style="list-style-type: none"> > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales > Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements 	
Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie		
	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements > Améliorer la convivialité des espaces et des équipements publics > Mettre en lumière le tissu associatif 	
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements > Mettre en lumière le tissu associatif > Développer un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant 	
Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable		
	<ul style="list-style-type: none"> > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales > Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements 	

ODD > Dans la stratégie du PCDR de Chièvres □□□□□

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ▬

7 ÉNERGIE PROPRE ET À UN COÛT ABORDABLE

 > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ▬

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE


 > Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ▬▬▬


9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

 > Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert


Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ▬

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

 > Végétaliser les espaces urbanisés
 > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements
 > Améliorer la convivialité des espaces et des équipements publics
 > Développer un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ▬


11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

 > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales
 > Végétaliser les espaces urbanisés
 > Recréer des cœurs de village dynamiques

Etablir des modes de consommation et de production durables ▬


12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

 > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales
 > Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert

ODD > Dans la stratégie du PCDR de Chièvres □□□□□


Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ▬

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

 > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales
 > Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale
 > Développer la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multi-modaux et multifonctionnels
 > Développer un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ▬▬▬

14 VIE AQUATIQUE

 > Devenir moteur de transition, par les gestes du quotidien et par des démarches globales
 > Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ▬


15 VIE TERRESTRE

 > Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ▬

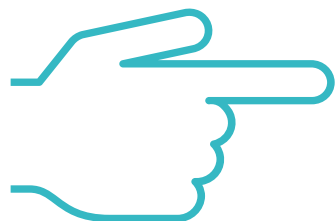
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

 > Améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements

Renforcer les moyens du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser ▬

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

 > Ancrer le patrimoine et le folklore vivants et omniprésents
 > Développer la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multi-modaux et multifonctionnels
 > Mettre en lumière le tissu associatif

En bref



Devenir moteur de transition

- Au quotidien
- Démarches globales



Recréer un rapport à la nature apaisé

- Renaturation de la campagne
- Végétalisation des espaces urbanisés



Recréer des coeurs de village dynamiques

- Patrimoine et folklore omniprésents
- Infrastructures, services et équipements
- Convivialité des espaces
- Tissu associatif
- Mobilité



Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert

- Entrepreneuriat local
- Attractivité touristique